

LE BUGUE

Bulletin municipal - n° 2 - Juin 2022



Conseil Municipal des Jeunes

Sommaire

- EDITORIAL Le mot du Maire 1
- TRAVAUX 2
 - Général travaux de voirie
 - Travaux entretien hydraulique
 - Travaux place du Temple
 - Eclairage public
 - Bornes incendie
 - Travaux entretien du patrimoine communal
 - Fibre optique
 - Station d'épuration
 - Travaux gendarmerie
 - Forage de la Peyrière
 - Travaux courts de tennis
 - Travaux stade de rugby
- FINANCES Budget 2021-2022 6
- ACTION SOCIALE SANTÉ 11
 - Centre de vaccination
 - Nettoyage sain
- QUALITE DE VIE / SERVICE À LA POPULATION ... 12
 - Gestion des déchets
 - Label villes et villages fleuris
 - Décoration fin d'année
 - Collecte Ukraine
 - Adressage normalisé
 - Concours des maisons fleuries
- ENFANCE / JEUNESSE / ECOLE / AÎNES 15
 - Conseil Municipal des Jeunes
 - Carnaval des écoles
 - Rentrée scolaire
 - Cadeaux pour les aînés
 - Classe bilingue occitane
- CULTURE 18
 - Exposition Claudine MOREAU
 - Exposition Danielle PELLIER LUNDT
 - Exposition Bruno MARTY
 - Exposition «Le Bugue tout couleur»
 - Exposition Michèle GAUTHIER CARR-BROWN
 - Don Gérard FAYOLLE
 - Bébés lecteurs
 - Exposition bibliothèque
 - Cabane à livres
 - Concert Musique en Périgord
- ANIMATIONS VIE ASSOCIATIVE 21
 - Marionnettes géantes
 - Nature-sport familles
 - Journée Carla NEISEIN
 - Téléthon
 - Octobre Rose
 - Marché de Noël
 - La Souris Jaune
 - Randonnée Journée de la femme
 - Metropolitan Opera
 - Actualités associations
 - Lire et écrire au Bugue
- INTERCOMMUNALITE DÉPARTEMENT 27
 - Gymnase du collège Leroi Gourhan
 - Maison France Service
 - Le Guichet unique
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENVIRONNEMENT 28
 - Grand site de France Vallée de la Vézère
 - Nettoyage de la Vézère
 - Transmission et reprise d'activité
 - Remise des trophées aux entreprises
 - SDE24
 - La Vézère à vélo
- JUMELAGE MARCKOLSHEIM .. 32
- PROCHAINEMENT AU BUGUE 36
- FORUM DES ÉLUS DE L'OPPOSITION 37

LE MOT DU MAIRE

Chères Buguoises, chers Buguois

Je voudrai d'abord évoquer la situation internationale très tendue que nous connaissons tous. Le contexte sanitaire n'est pas encore totalement stabilisé, que déjà la guerre s'installe aux portes de l'Europe pour la première fois depuis la dernière guerre mondiale.



Sensible à cette situation dramatique qui porte atteinte à notre fondement démocratique, mais aussi à notre quotidien, cet événement nous fait prendre conscience du privilège de vivre dans un pays de paix et de liberté. C'est pourquoi nous nous efforçons d'œuvrer dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

Ce bulletin municipal, vous apporte les informations nécessaires sur ce qui se passe dans votre commune.

Au cours du deuxième semestre 2021, nous avons réalisé des travaux de voirie dans les secteurs de la Piste, de la Borie basse, de la Gardelle et créé des trottoirs route de Périgueux. Les travaux de construction de la gendarmerie sont en cours ainsi que ceux de la mise en place de la fibre optique ; d'autres sont achevés : la station d'épuration, etc.

Pour l'année 2022, nous avons engagé la modernisation de la route de la gare, la mise en place de collecteurs de déchets, la création d'une salle de cours pour l'enseignement de la langue occitane.

Je tiens aussi à souligner la grande solidarité pour la collecte de denrées alimentaires et autres produits de première nécessité à destination des ukrainiens. Je remercie tous les concitoyens pour leur élan de générosité et de solidarité.

Les finances de la commune se portent bien avec un résultat définitif global de + 676 892 €. Les taux d'imposition en 2022 restent les mêmes que les taux de 2021.

Ce bulletin municipal retrace dans les grandes lignes les travaux réalisés ou en cours. Vous y trouverez aussi l'agenda des manifestations pleines de promesses. Nous nous réjouissons qu'elles puissent à nouveau être organisées.

Je terminerai par la remise de la médaille de la ville du Bugue à Carla Neisen vice-championne olympique du rugby à 7 et par l'accueil au mois de mai 2022 des Alsaciens de Marckolsheim dans le cadre du jumelage qui se renforce depuis 36 ans.

Je vous souhaite une très bonne lecture, et un bel été de convivialité et de partage, en espérant vous retrouver très vite lors de nos manifestations.

Cordialement,

votre Maire
Serge LÉONIDAS

*Les travaux de voirie sont réalisés dans le cadre d'un marché à bon de commande qui fait l'objet d'un appel d'offre examiné et validé en commission.
Il est signé pour une durée de trois ans entre la commune et la Société prestataire retenue.*

Nous avons réalisé sur le deuxième semestre 2021 les travaux suivants :

- La réfection de la chaussée de la rue du Stade et son prolongement devant les infrastructures de Périgord Habitat.
- La réfection de la chaussée de l'impasse de l'Industrie.
- La réfection de la chaussée et la création de trottoir de la rue Joseph Lafont Labatut.
- La reprise de l'espace calcaire à la fin de la rue Jean Monestier.
- La création du trottoir route de Périgueux (face à un bâtiment de stockage) pour garantir la sécurité routière.
- Les interventions sur les voies communales, l'impasse de la Roussie, l'impasse de la Font et le chemin de la Tuilerie.

TRAVAUX D'ENTRETIEN HYDRAULIQUE

Les Services Techniques contribuent largement à l'entretien des chemins ruraux en agissant sur les chaussées mais aussi en corrigeant les désordres hydrauliques pour retrouver le bon écoulement des eaux pluviales.

Les Services Techniques avec le concours d'une société spécialisée en interventions sur les réseaux, ont conduit des opérations d'hydrocurage et d'inspection à l'aide de caméra sur les ouvrages devant faciliter l'écoulement des Eaux Pluviales.

Des opérations de rétablissement d'écoulement se sont déroulées sur le secteur des Galinats, Fontenille et l'Olivine.

Des opérations de surveillance de bon fonctionnement se sont déroulées sur le secteur Grand'Rue, rue du Couvent et rue Jean Rey.

TRAVAUX PLACE DU TEMPLE

La place du Temple a fait l'objet d'une réfection importante, les travaux suivants ont été réalisés :

- La reprise du réseau de collecte des eaux pluviales.
- La mise en place de bordures.
- L'intégration paysagère.
- La finition du revêtement en enrobé.
- Le tracé au sol des emplacements de place de parking.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le coût de l'électricité augmente de 45 % cette année ainsi que celui des autres fluides comme les carburants et le gaz.

L'éclairage public représente un coût non négligeable dans la facture électrique de la commune.

Le conseil municipal par une délibération du 15 février 2022 a décidé de réduire la durée d'éclairage publique la nuit.

En effet de nombreux réverbères en dehors du centre ville restent allumés inutilement tard le soir.

En conséquence ,deux types d'action sont entreprises.

La première est immédiate : elle consiste à réduire le temps d'éclairage la nuit pour la partie en dehors du centre ville.

Il y aura deux périodes d'éclairage le soir à la tombée de la nuit et jusqu'à 22H30.

Puis allumage à 6H00 jusqu'à la levée du jour.

Le soir et le matin l'horloge astronomique réglera les heures d'allumage et d'extinction des lampadaires, en fonction de la durée du jour.

La seconde sera étalée dans le temps : elle consiste à supprimer les armoires vétustes de commande de l'éclairage pour les remplacer par du matériel moderne, et à remplacer les réverbères vétustes à forte consommation par des réverbères avec des lampes LED basse consommation.

Le gain de consommation devrait être de l'ordre de 50 %.

Ce programme débutera en 2023 pour une durée de 5 ans. Le SDE24 en finance une partie. Il restera un coût de 50000€ par an pris en charge par la municipalité.

Ce programme s'inscrit dans trois domaines :
écologique de préservation de la nature,
économie d'énergie,
diminution des nuisances lumineuses la nuit.



BORNES INCENDIE

Suite au contrôle des bornes d'incendie, un certain nombre se sont trouvées hors service. Le RDE ayant la compétence sur le réseau d'eau potable, nous avons sollicité ses compétences pour faire les réparations nécessaires.

Ce service a donc remplacé en 2021 quatre bornes d'incendie hors d'usage, et mesuré leur débit. Nous avons transmis ces informations aux services d'incendie qui a remis ces équipements en service pour les pompiers.

Sept autres bornes d'incendie ont été réparées.

Cette année nous avons un programme d'installation de deux bâches d'incendie, dans des secteurs où il n'est pas possible de mettre des bornes classiques.

FIBRE OPTIQUE

Une entreprise effectue actuellement des sondages sur le réseau téléphonique enterré dans le centre ville afin de tester le passage des futurs câbles destinés à la fibre optique.

Certains passages se sont avérés cassés ou obstrués.

Des travaux seront entrepris pour réparer ce réseau souterrain.

À l'automne prochain, le local pour équiper le Bugue et les communes alentours, sera mis en place.

De nouveaux équipements

sous forme d'armoires seront installés dans différents secteurs de la ville.

Dans l'ensemble, les câbles de fibre optique seront installés dans le réseau télécom souterrain existant.

Dans la campagne, la fibre empruntera en mode aérien les mêmes supports que les câbles téléphoniques.

À ce stade de nos connaissances, le déploiement de la fibre sur le Bugue se fera courant 2023-2024.

Chaque appartement et chaque maison pourra se raccorder après le déploiement du réseau.

Le saut technologique sera extrêmement significatif du fait que le débit pourra atteindre 300 à 400 mégabits par seconde, voire plus pour les entreprises si elles le souhaitent.

Nous vous informerons des différents travaux sur notre commune.

Le SMPN (Syndicat Mixte Périgord Numérique) est maître d'ouvrage, et financeur de l'opération, avec les subventions de l'Europe, de l'état, de la région, du département et des communautés de communes dont la CCVH.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

Dans le cadre des opérations de sauvegarde et d'entretien du patrimoine communal nous avons réalisé des travaux :

Réfection de 170m² d'étanchéité avec pose d'une membrane PVC sur les terrasses de l'immeuble « La vie Sauvage ». L'opération comprenait l'arrachage de l'ancienne structure d'étanchéité ainsi que l'élimination de la chape support largement dégradée par les infiltrations, et la dépose de l'ancien garde corps n'assurant plus la sécurité. La réfection des linteaux largement dégradés sur façade Vèzère interviendra courant juin. Ces travaux étaient nécessaires pour la sauvegarde de l'immeuble.

Réfection de l'étanchéité pour la toiture terrasse de la cuisine de la cantine scolaire de l'établissement Jean-Rey pendant les vacances de février 2021.

Réfection du complexe étanchéité en ardoise et zinc sur l'ouvrage plein cintre du bâtiment de la maternelle Jean-Rey.



STATION D'ÉPURATION

L'ancienne station d'épuration du Bugue avait plus de 35 ans. Vétuste, elle ne répondait plus aux normes environnementales actuelles.

La commune a transféré la compétence de l'eau potable et de l'assainissement au RDE24 depuis le 1er janvier 2017.

Celui-ci a pris la décision de renouveler cet équipement par une station d'épuration moderne conforme aux exigences environnementales en vigueur à ce jour.

L'emplacement de la future station a donné lieu à de nombreuses tractations avec les instances officielles. Il a été décidé de l'installer à côté de l'ancienne. Un maître d'œuvre a été choisi pour faire les études nécessaires et suivre les travaux.

L'appel d'offre pour les différents lots a abouti en 2018. Les travaux ont commencé en 2019.

La puissance électrique demandée a fortement augmenté. Il a ainsi fallu faire un nouveau raccordement au réseau électrique.

De ce fait il fut nécessaire de faire des tranchées pour celui-ci. Le RDE en a profité pour renforcer le réseau d'eau potable avec une nouvelle canalisation de diamètre plus important.

Ces travaux ont permis de remettre aux normes la défense incendie sur ce secteur.

En résumé tous les secteurs concernés ont été mis aux normes.



Le principe d'épuration repose sur le système des «boues activées».

Cela signifie que la décomposition des déchets organiques est activée par un apport d'oxygène provoqué par un brassage mécanique des eaux usées. Ensuite ces eaux passent dans un décanteur, où sont séparées les boues. Les eaux épurées passent dans un stérilisateur à rayons ultraviolets qui éliminent les bactéries restantes. L'eau ressort claire et potable. Les boues sont asséchées et épandues sur les terrains prévus à cet effet.

Actuellement la station est en service. Son coût : 2,9 millions d'euros, dont 1,45 million d'euro de subventions de l'agence de l'eau Adour Garonne. Le reste est financé par les abonnements et la consommation des usagers.

La station ne résout qu'une partie du problème du traitement des eaux usées. Même si le progrès est significatif.

En effet le réseau de collecte des eaux usées n'est pas assez efficace.

Un certain nombre de maisons sont mal raccordées à ce réseau.

C'est pourquoi une campagne de normalisation des raccordements est en cours sur certains secteurs de la commune, et aboutira à des travaux au cours de cette année.

Ces travaux sont subventionnés à 50 % par l'agence Adour Garonne.

Ces travaux sont fortement recommandés, même nécessaires pour obtenir un fonctionnement efficace du réseau d'assainissement.



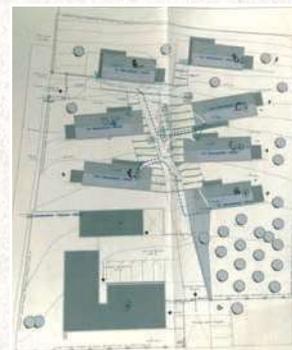
TRAVAUX DE LA GENDARMERIE

Le 6 novembre 2021 à 15h, a eu lieu la pose de la première pierre de la nouvelle gendarmerie 40 avenue de la Gare en présence de Messieurs Frédéric Perissat le Préfet de la Dordogne, de M^{me} Nadine Monteil Sous-Préfète de la circonscription de Sarlat, de Germain Peiro Président du Conseil Départemental, de Philippe Lagarde Président de la Communauté des Communes de la Vallée de l'Homme, de M. Christian Teillac et M^{me} Florence Gauthier Conseillers Départementaux, de M. Gehin adjoint au commandant de compagnie de Sarlat-la Canéda, de Monsieur le Sénateur Serge Merillou, de M. Guillaume Trocmé Atelier du Trait, maître d'œuvre, de M. Benjamin Delrieux Conseiller Régional, de M^{me} Jacqueline Dubois Députée de la Dordogne, des Maires, du Conseil Municipal et des responsables des services de la Mairie du Bugue.

Monsieur le maire Serge Leonidas a prononcé un discours de bienvenue à tous les invités. Il a présenté le plan de financement de cette opération et un descriptif de la brigade et des logements. Le coût total de ce projet avec les études s'élève à 2 890 770.63 € HT. Tous les partenaires financiers étaient invités à cet événement. Leurs subventions à hauteur de : 1 255 234.37 € contribuent largement à la concrétisation de ce projet.

La répartition des aides financières se décompose comme suit :

Subventions :
DETR 25 % (phase 1) :
555 876.75 €
DETR 30 % (phase 2) :
45 005.03 €
Ministère de l'Intérieur :
271 600.00 €
Conseil Départemental :
232 752.59 €
Communauté des communes de la vallée de l'homme : 150 000.00 €



Total des subventions de l'opération : 1 255 234.37 €.

Reste à charge de la Commune, subventions déduites (dont un prêt de 1 500 000 € sur 20 ans) : 1 635 536.926 €.

La brigade de gendarmerie est destinée au regroupement en communauté de brigades du Bugue, de Rouffignac et de Saint Cyprien. Des habitations individuelles comprenant 2 T5, 3 T4, 1 T3 et 1 T2 réversible, complètent le programme de construction.

La brigade d'une surface de 373 m² donne aux personnels de la gendarmerie des espaces confortables pour accomplir leurs missions. Les travaux se termineront début 2023.



FORAGE DE LA PEYRIÈRE

Les problèmes engendrés par l'approvisionnement en eau potable pour la ville du Bugue ont induit la recherche urgente d'un nouveau point.

Une solution provisoire avait été trouvée grâce à un accord avec un riverain de la source de la Douch.

Une solution pérenne devenait une nécessité absolue. La municipalité a décidé de transférer la gestion du réseau de l'eau potable et de l'assainissement collectif au SMDE24 via le RDE24.

Cette régie des eaux, pour résoudre le problème, a entrepris de prospector différentes solutions pour trouver un nouvel approvisionnement conséquent pour alimenter la commune.

Une solution fût de prospector un site où un forage serait susceptible de trouver de l'eau.

Après des études géologiques, le site de la Peyrière en limite des communes du Bugue et de St Cirq a été retenu.

Un forage de prospection a donc démarré en 2020 en plein Covid19, ce qui n'a pas facilité le début de ces travaux.

Le forage a atteint 770 mètres de profondeur et des gisements d'eau plus ou moins abondante en fonction des couches géologiques et de la profondeur ont été trouvés.

Ce forage a été validé et peut produire en mode artésien un volume de 30 m³/heure. En actionnant une pompe le volume peut s'élever à 100 m³/heure. Un test de débit dans la durée a été réalisé.

Ce débit suffira à alimenter la commune toute l'année.

Des équipements de surface seront installés afin d'exploiter le forage, et raccorder celui-ci au réseau d'eau existant.

Nous souhaitons voir ces nouvelles installations résoudre de façon pérenne les problèmes d'approvisionnement en eau potable de notre commune.



TRAVAUX COURTS DE TENNIS

Éclairage des courts

Depuis de nombreuses années l'éclairage des courts de tennis extérieurs n'était pas satisfaisant pour les pratiquants de ce sport et non conforme aux prescriptions de la Fédération Française de Tennis (FFT).

Une étude a été menée conjointement avec le club de tennis et la mairie pour améliorer cette situation.

Il a été retenu un nouveau système d'éclairage breveté par la FFT, fabriqué et installé par une entreprise française. Une réduction de la consommation électrique d'environ 50% est prévue grâce à l'installation de luminaires avec la technologie LED.

Cet investissement participera au développement du club en augmentant les plages horaires disponibles et donnera la possibilité d'organiser des compétitions avec un niveau d'éclairage moyen de 300 lux et un coefficient d'uniformité ≥ 0.7 comme le prévoit la FFT.

Le montant des travaux s'est élevé à 19 968 €.



Réfection d'un court

Le revêtement du court de tennis N°1 était dégradé par les intempéries et son utilisation régulière. Cette même entreprise a réalisé la réfection totale du court. Ces travaux ont consisté à :

un décolmatage haute pression, un ragréage des parties dégradées, une application d'un produit anti-mousse, la mise en œuvre d'une résine de consolidation l'application de 2 couches de peinture et le tracé des lignes du terrain.

Le montant des travaux s'est élevé à 3 996 €.



Peinture des bancs

Les bancs et les chaises d'arbitre ont été décapés et repeints.

TRAVAUX STADE DE RUGBY



L'entrée du stade de rugby avait besoin d'une réfection en profondeur, les opérations de ragréage et de peinture ont été réalisées conjointement par deux entreprises locales. Le montant des travaux s'est élevé à 12 065 €.

FINANCES et BUDGET 2022

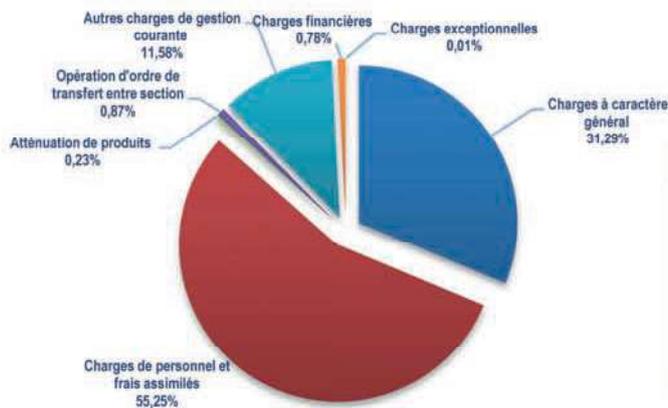
Les documents budgétaires d'une commune se composent d'un Compte Administratif et d'un Budget Primitif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

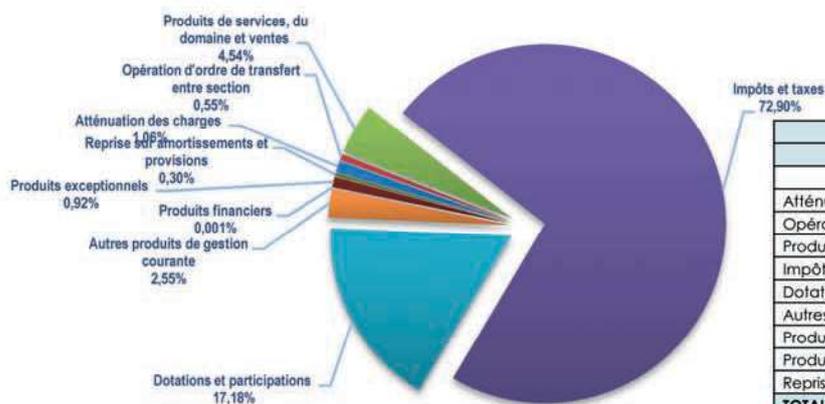
Le compte administratif d'une collectivité est un document élaboré et présenté, par le Maire et son adjoint aux finances, au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des délibérations modificatives.

Le détail des sections de fonctionnement et d'investissement est présenté ci-dessous.

Fonctionnement



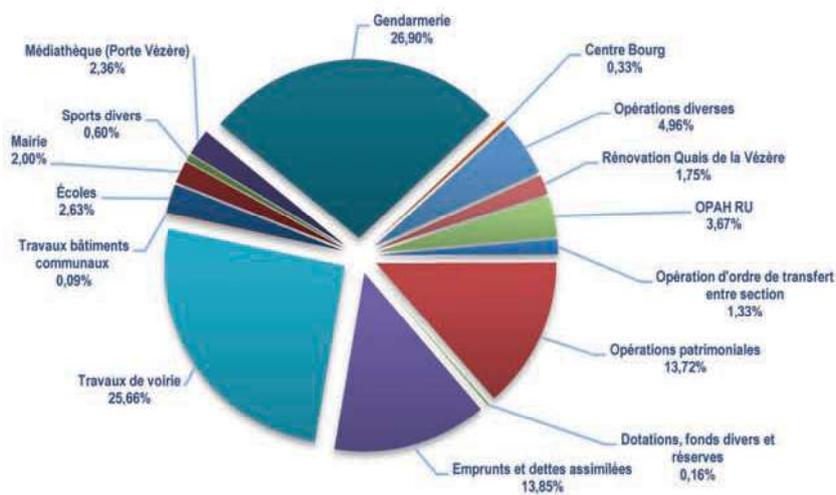
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Charges à caractère général	794 392 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 402 502 €
Atténuation de produits	5 842 €
Opération d'ordre de transfert entre section	22 008 €
Autres charges de gestion courante	293 946 €
Charges financières	19 777 €
Charges exceptionnelles	196 €
TOTAL DÉPENSES	2 538 663 €



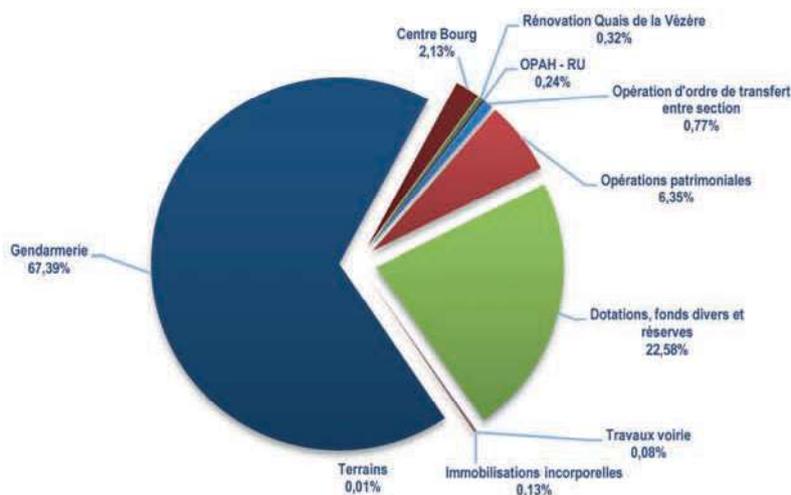
FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Atténuation des charges	34 900 €
Opération d'ordre de transfert entre section	18 006 €
Produits de services, du domaine et ventes	149 188 €
Impôts et taxes	2 397 700 €
Dotations et participations	565 085 €
Autres produits de gestion courante	83 880 €
Produits financiers	47 €
Produits exceptionnels	30 224 €
Reprise sur amortissements et provisions	10 000 €
TOTAL RECETTES	3 289 030 €

Investissement

INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre section	18 006 €
Opérations patrimoniales	185 162 €
Dotations, fonds divers et réserves	2 101 €
Emprunts et dettes assimilées	186 940 €
Travaux de voirie	346 400 €
Travaux bâtiments communaux	1 170 €
Écoles	35 469 €
Mairie	26 965 €
Sports divers	8 087 €
Médiathèque (Porte Vézère)	31 823 €
Gendarmerie	363 036 €
Centre Bourg	4 470 €
Opérations diverses	66 940 €
Rénovation Quais de la Vézère	23 637 €
OPAH RU	49 567 €
TOTAL DÉPENSES	1 349 773 €



INVESTISSEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre section	22 008 €
Opérations patrimoniales	181 532 €
Dotations, fonds divers et réserves	645 549 €
Immobilisations incorporelles	3 630 €
Terrains	186 €
Travaux voirie	2 418 €
Gendarmerie	1 926 323 €
Centre Bourg	60 752 €
Rénovation Quais de la Vézère	9 285 €
OPAH - RU	6 953 €
TOTAL RECETTES	2 858 636 €



Synthèse :

Le Compte Administratif 2021 de la commune se résume de la façon suivante :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		920 854 €		126 937 €
Opérations exercice 2020	2 538 663 €	3 289 030 €	1 349 773 €	2 858 637 €
Reste à réaliser			3 315 598 €	685 468 €
Totaux cumulés	2 538 663 €	4 209 884 €	4 665 371 €	3 671 042 €
Résultats définitifs par section	1 671 221 €		-994 329 €	
Résultat définitif global	676 892 €			

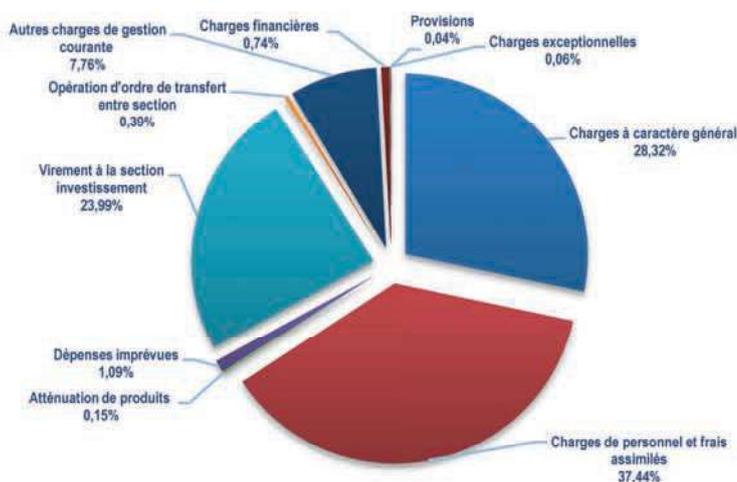
BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

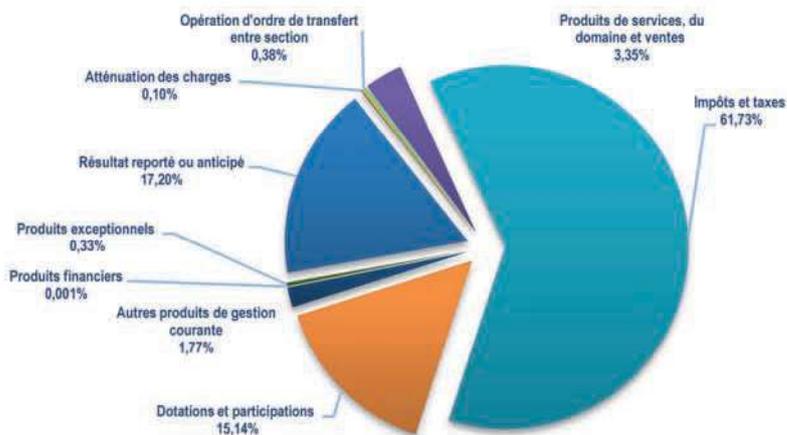
En section d'investissement, aux nouvelles dépenses et recettes, sont ajoutés les restes à réaliser de l'année précédente.

Le détail de ces deux sections est présenté ci-dessous.

Fonctionnement

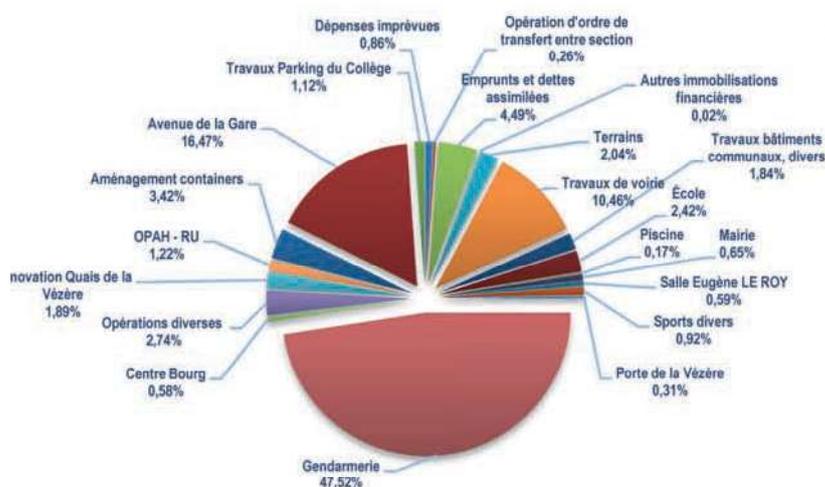


FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Charges à caractère général	1 114 447,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 473 313,00 €
Atténuation de produits	6 000,00 €
Dépenses imprévues	43 000,00 €
Virement à la section investissement	943 949,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	15 507,00 €
Autres charges de gestion courante	305 389,00 €
Charges financières	29 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Provisions	1 715,00 €
TOTAL DÉPENSES	3 934 820,00 €

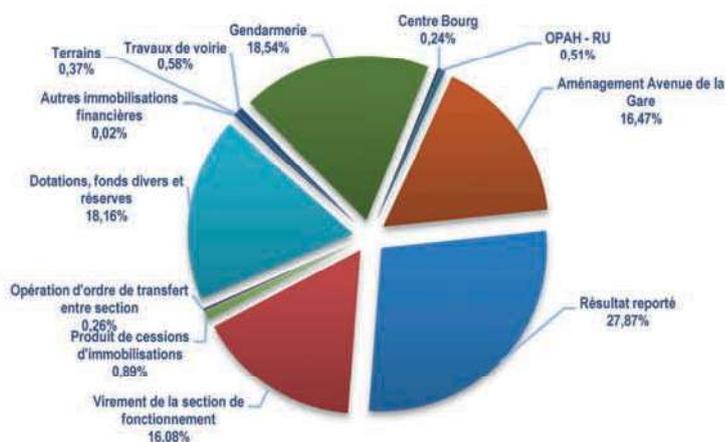


FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté ou anticipé	676 892,00 €
Atténuation des charges	3 800,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	15 000,00 €
Produits de services, du domaine et ventes	132 000,00 €
Impôts et taxes	2 429 014,00 €
Dotations et participations	595 618,00 €
Autres produits de gestion courante	69 450,00 €
Produits financiers	46,00 €
Produits exceptionnels	13 000,00 €
TOTAL RECETTES	3 934 820,00 €

Investissement



INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Dépenses imprévues	50 505,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	15 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	263 760,00 €
Autres immobilisations financières	1 300,00 €
Terrains	120 000,00 €
Travaux de voirie	613 700,00 €
Travaux bâtiments communaux, divers	107 830,00 €
École	142 245,00 €
Piscine	10 000,00 €
Mairie	37 937,00 €
Salle Eugène LE ROY	34 500,00 €
Sports divers	53 973,00 €
Porte de la Vézère	18 269,00 €
Gendarmerie	2 789 379,00 €
Centre Bourg	34 168,00 €
Opérations diverses	160 850,00 €
Renovation Quais de la Vézère	111 100,00 €
OPAH - RU	71 546,00 €
Aménagement containers	201 000,00 €
Avenue de la Gare	966 600,00 €
Travaux Parking du Collège	65 750,00 €
TOTAL DÉPENSES	5 869 412,00 €



INVESTISSEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté	1 635 800 €
Virement de la section de fonctionnement	943 950,00 €
Produit de cessions d'immobilisations	52 000,00 €
Opération d'ordre de transfert entre section	15 507,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	1 066 124,00 €
Autres immobilisations financières	1 300,00 €
Terrains	22 000,00 €
Travaux de voirie	33 760,00 €
Gendarmerie	1 088 470,00 €
Centre Bourg	14 247,00 €
OPAH - RU	29 654,00 €
Aménagement Avenue de la Gare	966 600,00 €
TOTAL RECETTES	5 869 412,00 €

Synthèse :

Le Budget Primitif 2021 de la commune se résume de la façon suivante :

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3 394 820 €	3 394 820 €	5 869 412	5 869 412 €

Taux d'imposition

Le conseil municipal a reconduit les mêmes taux d'imposition qu'en 2021 :

- Taux foncier bâti : 52,23 % Ce taux, depuis 2021, comprend l'ancien taux communal auquel s'ajoute le taux du département, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- Taux foncier non-bâti : 114,46 %

Taux d'imposition

Le conseil municipal a reconduit les mêmes taux d'imposition qu'en 2021 :

- Taux foncier bâti : 52,23 %. Ce taux, depuis 2021, comprend l'ancien taux communal auquel s'ajoute le taux du département, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- Taux foncier non-bâti : 114,46 %

Pour certaines communes cette part départementale du foncier bâti attribuée aux communes a un montant supérieur à l'ancienne taxe d'habitation, pour d'autres ce montant est inférieur. Ce qui entraîne la création d'un coefficient correcteur permettant de rééquilibrer la recette.

En France 24 459 communes sont surcompensées et 10 483 sont sous compensées.

La commune du BUGUE est, quant à elle, surcompensée de 427 097€.

Vous trouverez ci, dessous le tableau récapitulatif des ressources fiscales pour 2022.

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Ligne
Compte
Fonction

COMMUNE : 067 LE BUGUE
ARRONDISSEMENT : 24 SARLAT
TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC DE SARLAT

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2022

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

Taxes	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 3	Produit de référence (col.3 x col.2) 4	TAUX VOTÉS 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6	Taux plafond pour 2022 7
Taxe foncière (bâti).....	3 595 396	52,23	3 722 000	1 944 001	52,23	1 994 400	128,84
Taxe foncière (non bâti).....	54 722	114,46	56 500	64 570	114,46	64 630	189,31
CFE.....				0			>>>
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2022, cochez la case : <input type="checkbox"/>				Totaux :		2 008 671	

JARDI AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Taxes	Taux de référence de 2022 8	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 9	Taux proportionnel (col.8 x col.10) 11
Taxe foncière (bâti).....	52,23	Produit total souhaité <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">2 008 671</div> = 1% Produit total de référence (total colonne 4) (6 décimales)	
Taxe foncière (non bâti).....	114,46		
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			154 630		>>>	154 630

Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	contribution
14 864		30 278			- 427 097

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

2 008 671	+	154 630	+	14 864	+	30 278	-	0	+	- 427 097	=	17 81343	
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale

A PERIGUEUX
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
BIANCHINI DIDIER
Le 16 MARS 2022

Le préfet,
le

Le maire
Serge LÉONIDAS

CENTRE DE VACCINATION

Dès le début des annonces de la campagne de vaccination Monsieur le Maire n' a eu de cesse de demander au préfet d'installer un centre de vaccination au Bugue. En effet l'analyse de la mobilité des personnes du territoire du Bugue montrait bien les difficultés d'accès aux centres de vaccination extérieurs.

Il a obtenu gain de cause et le 27 août 2021, un centre éphémère de vaccination grand public s'est ouvert au Bugue avec la visite du préfet. Trois autres dates ont suivi les 24 septembre, 15 octobre et 17 décembre 2021. Au total environ 630 doses de vaccins ont été administrées.

L'orientation des patients par les médecins du Bugue a permis de toucher les plus vulnérables et les plus isolés. L'investissement du personnel du SDIS, du CG et la participation du personnel communal, intercommunal et des élus de la commune du Bugue ont permis l'organisation efficace de ces journées.



NETTOYAGE SAIN

De nombreux facteurs influencent notre santé comme les produits que nous utilisons couramment pour faire l'entretien des locaux. Ils peuvent comporter des composés indésirables comme des molécules cancérogènes et des perturbateurs endocriniens. Ils impactent la qualité de l'air à l'intérieur des locaux, de l'eau de rinçage que nous rejetons dans l'environnement. Tout ceci est néfaste pour notre corps au niveau cellulaire par bioaccumulation.

La commune du Bugue était engagée depuis déjà plusieurs années dans le changement de produits et de techniques dans les locaux communaux. Le 16 mars 2022 Monsieur le maire a concrétisé cet engagement en signant la charte nettoyage sain entre notre commune, la CCVH et l'association scientifique HABITAT SANTE ENVIRONNEMENT (HSEN).

La signature de cette Charte doit permettre à la commune de poursuivre son engagement dans la démarche avec le soutien financier, logistique, technique et scientifique de la CCVH et de l'HSEN.

A ce titre, le 18 mai 2022 a eu lieu une réunion publique portant sur ce sujet pour déterminer avec les participants leur volonté de participer à des ateliers «nettoyage sain» ou bien de proposer des temps spécifiques aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie.



GESTION DES DÉCHETS : un peu d'histoire

Pour sa collecte de déchets, que ce soit des déchets ménagers "sac noir" ou déchets recyclable "sac jaune", la commune du Bugue s'appuie sur une prestation du Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) organisée pour partie en collecte Porte à Porte et autre partie en Points d'Apports Volontaires, matérialisés par les bacs roulants disposés en bordure de rue ou de hameau.

La Commune du Bugue assumait sa propre collecte et enfouissait sur la Commune avant de la confier au SMICTOM Lalinde-Le Buisson. La compétence déchets a été transférée à la Communauté de Communes Terre de Cro-Magnon en 2012. Le SMICTOM Lalinde-Le Buisson a fusionné en 2014 et est devenu le SYGED Bastides Forêt Bessède. Le SYGED a fusionné avec le SMD3 fin 2018; dès lors le projet porté par le SMD3 pour associer tri des déchets et redevance incitative se met en route, avec une organisation de collecte à partir de Points d'Apports Volontaires.

Retrouvons l'actualité :

A ce jour le déploiement sur notre territoire est en cours, un premier marché d'installation conduit par le SMD3 est réalisé, soit 8 points de collecte Point Apport Volontaire :

- Collecteurs Semi Enterrés Pré St Louis
- Collecteurs Semi Enterrés route de Rouffignac (ex Périfruit)
- Collecteurs Semi Enterrés la Mouthe - Boutenégre
- Collecteurs Semi Enterrés stade de rugby - Ovalie
- Collecteurs Semi Enterrés la Périgourdine - Lidl
- Collecteurs aériens salle des fêtes Eugène le Roy
- Collecteurs aériens les prés de la Vézère
- Collecteurs aériens zone déchetterie

Un deuxième marché d'installation est ouvert par le SMD3 et concerne 5 installations supplémentaires (réalisation en mai).

Un troisième marché est à l'étude et concernera 4 installations supplémentaires.

Au final les 17 points de collectes seraient capacitaires pour 2700 habitants.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la distinction des communes qui œuvrent à la création d'un cadre de vie favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des visiteurs. Le label « Villes et Villages Fleuris et des maisons fleuries » a été créé en 1959 en France pour promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts.

Piloté par les services de l'Etat à l'origine, la coordination nationale a été centralisée, à partir de 1972, par le Comité National pour le fleurissement de la France, puis rebaptisé en 2001 « Conseil national des villes et villages fleuris ».

L'instance gouvernementale – ses missions :

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est une association loi 1901 qui veille à l'organisation et au respect de la charte de qualité des « Villes et Villages Fleuris », le label national de la qualité de vie. Il assure son développement et sa promotion au niveau national, en lien avec les régions et les départements, et accompagne les communes dans la valorisation de leur identité paysagère.

Le label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Comment s'inscrit le concours communal des maisons fleuries dans cette démarche ?

La 1^{re} étape de la démarche est une action communale qui fédère tous les habitants. Le concours des maisons fleuries est gratuit et ouvert à toutes et tous. Pas de critère particulier imposé aux participants ; une récompense est attribuée aux plus belles compositions, décernée par un jury qui inclut des élus, du personnel communal et des lauréats des années précédentes. Cette démarche est bien connue de nos concitoyens Buguois. Organisée chaque année, elle a bien résisté à la crise sanitaire et le concours 2022 est en cours d'organisation.

La 2^e étape de la démarche est le concours des villes et villages fleuries. L'organisation de cette manifestation nécessite la contribution du pôle paysager du département, du fait de sa complexité : les critères sont nombreux et sont regroupés dans une dizaine de sous-thèmes.

Notre commune s'est inscrite dans cette démarche et vise l'obtention d'une 1^{re} fleur en 2022. En juin 2021, nous avons reçu la visite de l'équipe départementale du pôle paysager au cours de laquelle nous avons, élus et personnel communal, démontré notre volonté de poursuivre et renforcer nos actions d'embellissement et de fleurissement de notre village, dans le respect des critères définis par le label. D'ici quelques semaines, nous espérons que nos efforts seront récompensés lors de la visite du jury départemental qui devrait se dérouler en juin 2022.

DÉCORATION DE FIN D'ANNÉE

En décembre 2021, des sapins de Noël ont décoré toutes les rues du centre ville. Cette année ce sont les commerçants qui ont décoré le sapin placé devant leur magasin selon leur goût.

L'opération « Récupération des sapins de Noël » a été reconduite et très appréciée. Il est prévu une extension de décorations lumineuses dans d'autres quartiers pour décembre 2022.



COLLECTE POUR L'UKRAINE

Suite à l'attaque lancée par la fédération de Russie contre l'Ukraine et ses conséquences pour son peuple, un vaste élan de solidarité s'est organisé en Europe. Cette initiative s'est retrouvée à travers tous les départements de notre pays. C'est dans ce contexte que l'Union des Maires et le Conseil Départemental de la Dordogne ont décidé de lancer une action coordonnée à l'échelle du département afin d'apporter un soutien concret au peuple ukrainien.

L'action coordonnée portée par l'Union des Maires et le Conseil Départemental de la Dordogne s'est articulée autour de deux axes essentiels : la collecte de produits de première nécessité et le recensement de logements en vue de l'accueil de réfugiés.

Cette initiative de solidarité a été lancée officiellement le mercredi 2 mars 2022. C'est ainsi que notre commune a contribué à cet élan de solidarité dès le samedi 5 mars jusqu'au mercredi 9 mars. La collecte des denrées alimentaires et non alimentaires s'est organisée sur deux sites : Intermarché et Lidl. Les élus ont acheminé ensuite les produits collectés sur un site centralisé aux Eyzies avec l'aide de la Communauté de Communes.

Grâce à la générosité de toutes et tous environ 25 m³ ont été récoltés. Les dons ont ensuite été acheminés, dans les semaines qui ont suivies, vers des organisations nationales aptes à les diriger vers les centres de redistribution et de répartition aux populations touchées par le conflit.

Un grand merci à vous toutes et tous. Grâce à votre élan spontané de générosité et de solidarité, les souffrances du peuple Ukrainien ont pu être un peu atténuées.

La guerre se poursuit, malheureusement. Le nombre de réfugiés, vertigineux à ce jour (5 millions de personnes déplacées ou ayant fui leur pays) rencontrent de nombreuses difficultés. Leurs besoins vitaux nécessitent d'être pris en considération. Ne les oublions pas !



ADRESSAGE NORMALISÉ

Au cours des derniers mois, vous avez pu constater la pose des panneaux de rue par une entreprise de Bordeaux.

Toutes les routes et les rues ont désormais un nom y compris les chemins privés dans la mesure où ils desservent une ou plusieurs maisons. Deux agents des services techniques de la commune ont posé les numéros devant chaque maison.

Ainsi chaque habitation est référencée par une adresse officielle y compris avec ses coordonnées GPS.

Les services de secours, de santé, du courrier, les livreurs, et vos proches vous localiseront facilement en cas de besoin.

Ce référencement servira également à la création du réseau de fibre optique en cours de déploiement.

En effet chaque logement, appartement ou maison, sera rattachable à la fibre optique grâce à votre adresse.

Le coût total de l'opération s'élève à 53 000 €.

Afin de réaliser cette mise en place, il a été nécessaire au préalable que les services administratifs de la mairie fassent un travail considérable.

En effet tous les chemins, allées, impasses, routes, rues ont été répertoriés. Il a fallu positionner les panneaux de rue, calculer les numéros de maison puis commander tout le matériel.

Ce nouvel adressage s'est fait uniquement pour les rues qui n'avaient jamais été nommées.

Il y eut quelques exceptions pour les rares rues dont la numérotation ne correspondait pas aux critères en vigueur actuellement.

Un réajustement a été fait pour les quelques erreurs survenues lors du métrage des numéros des habitations qui avaient été signalées. Les buguois qui ont eu un changement d'adressage ont alors reçu de la mairie une lettre leur attribuant une nouvelle adresse officielle comportant les principales informations.

Monsieur le maire et tout le conseil municipal veulent remercier ici les agents des services administratifs et des services techniques qui ont su par leurs compétences mener à terme tout ce travail.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Malgré une année chaotique suite à la crise sanitaire, le concours des maisons fleuries s'est déroulé normalement en 2021. Les participants ont été plus nombreux que ces dernières années (soit une vingtaine de personnes au lieu des 5 personnes recensées en 2020, Covid oblige !). Une part de notre liberté retrouvée, et malgré des gestes barrière encore présents, nous avons pu organiser une petite cérémonie pour la remise des prix aux lauréats du concours 2021.

RAPPEL DU PALMARES :

Catégorie Façades, murs, appartements sur rue, balcons, fenêtres :

1^{er} prix : Monsieur Christian Thomas (Rue des Eygarots- Malmussou)

2^e prix : Madame Maryse Ducau Porcel (Rue du cingle)

Catégorie Maisons ou fermes avec jardin :

1^{er} prix : Monsieur Philippe Coste (Cumont)

2^e prix : Madame Charlie Martel (Avenue de la libération)

3^e prix : Madame Jeanine Djerjian (Rue Combenègre)

Catégorie Commerces et entreprises :

1^{er} prix : Crêperie l'Abreuvoir.

La remise des récompenses (plantations et diplôme) s'est déroulée à la Porte de la Vézère, le samedi 23 octobre 2021.

Monsieur le Maire a remercié l'engagement des participants à ce concours et a encouragé chacune et chacun à poursuivre son implication dans l'embellissement de la commune. Les échanges ont continué autour du verre de l'amitié. C'est dans la joie et la bonne humeur retrouvées, que toutes les forces vives œuvrant au fleurissement de notre commune, ont pu partager leurs expériences et se prodiguer des conseils avisés de jardiniers éclairés.

Nous attendons le même succès pour le cru 2022.

A vos plantations !!



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En septembre 2021 le bureau de nos conseillers municipaux juniors a été renouvelé suite aux élections qui ont eu lieu au sein des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire du Bugue et des classes de 6^{ème} du collège Leroy Gourhan. Les jeunes candidats ont préparé et exposé leurs programmes à leurs camarades des classes concernées par les votes. A l'issue de l'élection qui a été préparée en amont avec l'aide des enseignants et de Mme Vignal, 14 jeunes conseillers ont été élus.

Début octobre, une première réunion a permis à nos conseillers juniors de se rencontrer, de prendre officiellement leurs fonctions et de faire connaissance avec leurs homologues adultes. Ils ont exposé leur programme, réfléchi à des actions à mener sur le thème du respect : le respect de son prochain, des institutions et de l'environnement. De ce fait, leur présence a été évidente lors de la cérémonie du 11 novembre. Ils ont chanté en cœur la Marseillaise aux cotés des portes drapeaux et du public présent à cette commémoration.

Dans la continuité de leurs actions, ils ont préparé le concours de déguisement lors de la soirée d'Halloween organisée par l'APE Al Bugassou.

Ces manifestations ont permis sur le dernier trimestre 2021 de faire découvrir à nos conseillers juniors les rouages de la planification, de l'organisation et de la mise en place d'actions conjointes avec les acteurs locaux. Cette immersion grandeur nature dans la vie locale leur apporte une vision concrète des responsabilités des représentants de la population dans l'animation, l'attractivité, et le développement de leur cadre de vie.

La rencontre du premier trimestre 2022 a débuté par la visite de la mairie et la définition du rôle de chaque élu au sein de la communauté. Cette visite guidée orchestrée par Mr le Maire Serge Léonidas a permis aux jeunes élus de découvrir l'histoire du bâtiment de la mairie, les prémices de la vie économique de la ville. Suivi



d'une réunion qui a vu naître de nombreux débats sur des sujets concrets tels que l'installation de structures supplémentaires au Skate-Parc, le sort des animaux errants sur la commune, l'accroissement du parc de vélos électriques...

Ils ont participé à la Chasse aux Œufs au Château de Campagne. Ils ont aidé à la préparation des installations et à la tenue des stands.

Au-delà de l'aspect festif des actions menées, c'est un réel engagement qui est visible au sein de cette équipe de conseillers municipaux juniors. Ils sont impliqués, engagés, intéressés et curieux de comprendre le fonctionnement des institutions qui les entourent.

Des actions nées de leurs projets sont en gestation et nous travaillons pour concrétiser le plus grand nombre afin que leur mandat soit synonyme d'apprentissage, mais surtout de satisfaction, et d'accomplissement.



Enfance - Jeunesse - Ecole - Aînés

CARNAVAL DES ÉCOLES

Sous un soleil magnifique, le carnaval des écoles a eu lieu le vendredi 15 avril. Le défilé a été accueilli avec cotillons et sifflets par les commerçants qui pour certains se sont même déguisés !! Il est parti de l'école, remonté la rue du jardin public, traversé la rue de Paris, descendu la rue de La Boétie et a terminé son périple sur la place du près St Louis pour juger « Pétassou ».

Les élèves du collège ont appris quelques phrases en occitan pour accuser « Pétassou » de tous les maux des deux dernières années.

Les classes des écoles élémentaires et primaires ont préparé eux mêmes leurs déguisements.

Après la mise à feu de « Pétassou », les enfants ont eu droit à un goûter offert par l'APE Al Bugassou et la mairie avant de retrouver leurs parents pour la soirée déguisée dansante à la salle Eugène Leroy.

Enfants et parents montraient une grande joie. Ils étaient tout simplement heureux de participer à cet évènement.

Petit historique de ce fameux « Pétassou » :

Pétassou est un personnage traditionnel de carnaval et de théâtre qui prend racines dans les vallées et les montagnes d'Occitanie (grand Sud de la France).

« Petassou » s'écrit petaçon et vient de l'occitan « petaç » (prononcé pétass), qui est un morceau de tissu à rapiécer. Il est donc une personne qui porte des vêtements rapiécés. Pétassou est un bon à rien mal fagoté et en guenilles !

Fabriqué à partir de morceaux de tissus, il est composé, généralement, d'une armature de bois ou métallique et bourré de paille. Il est souvent décoré ou costumé.

Pétassou est promené dans la ville puis jugé, condamné et souvent brûlé pour ses fautes, par exemple pour avoir amené du froid en hiver et des gelées.

Chaque année, il ressuscite et il est de nouveau jugé et condamné !!!



RENTRÉE SCOLAIRE

En raison de la fermeture de Journiac, l'école élémentaire du Bugue compte désormais une classe supplémentaire. L'effectif global est donc de 170 élèves en élémentaire et 84 élèves en maternelle.

43 enfants de Journiac empruntent le bus pour venir au groupement scolaire du Bugue.

Durant la crise sanitaire, la semaine avant les vacances de Février et afin de pallier les absences des agents malades de la Covid, des élus se sont portés volontaires pour assurer la surveillance durant le temps de la pause méridienne.

Il est prévu de changer des stores sur les deux écoles maternelle et élémentaire.

De nouveaux vélos pour les enfants de la maternelle vont être commandés afin de renouveler une partie du parc.

Pendant la pause méridienne et afin d'occuper les enfants de l'élémentaire, des jeux ont été choisis par l'adjointe des écoles en concertation avec eux. Les jeux ont été achetés par la Mairie pour la rentrée de Pâques.

Après les travaux de réfection de la cour de l'école élémentaire les services techniques ont matérialisé en peinture des jeux au sol.



A la demande des élèves et des professeurs, Pascal PEYRAT et son équipe ont réalisé un jardin botanique.



CADEAUX POUR LES AINÉS

Comme chaque année à la période de Noël les élu(e)s du Bugue ont distribué des cadeaux aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Une bouteille de bon vin pour les hommes et une bougie parfumée pour les femmes.

Les résidents de l'EHPAD et de la RPA ont pu apprécier quant à eux une boîte de chocolats.

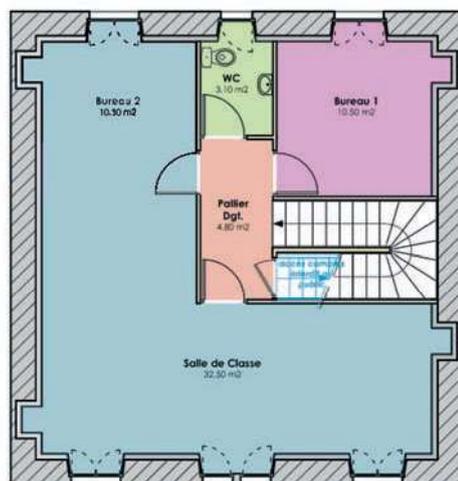
CLASSE BILINGUE OCCITAN

Depuis la rentrée de septembre 2021, une classe bilingue français-occitan à l'initiative de l'Éducation Nationale et de la Commune a ouvert à l'école maternelle, comprenant un effectif de 21 élèves (14 en moyenne section et 7 en grande section).

L'enseignement de l'occitan est assuré par Madame Martegoute, professeure des écoles. Les élèves bénéficient de 12 heures d'enseignement en français et 12 heures en langue régionale.

Suite au succès de cette classe et le nombre de demandes croissant pour la prochaine rentrée, la Municipalité a décidé de réaliser des travaux à l'étage du bâtiment existant de l'école maternelle. Une nouvelle classe va ainsi être créée pour accueillir ce cursus bilingue.

Le démarrage des travaux est prévu sur le dernier trimestre 2022. Vous pouvez voir le plan du nouvel aménagement du 1^{er} étage.



Dempuèi la dintrada de septembre 2021, una classa bilingüa francés-occitan a l'iniciativa de l'Educacion Nacionala e de la comuna a dubert a l'escòla mairala, en comprèner un efectiu de 21 escolans (14 dins la mejana seccion e 7 en bèla seccion). L'ensenhament de l'occitan es assegurat per dòna Martegoute, professora de las escolas. Los escolans benefician de 12 oras d'ensenhament en francés e 12 oras en lenga regionala.

En seguida d'aquesta capitada e lo nombre de demandas creissent per la dintrada que ven, la Municipalitat a decidit de realizar dels trabalhs a l'estatge del bastiment que exista de l'escòla mairala. Una nòvela classa va aital èsser creada per aculhir aqueste cursus bilingüe. L'aviada dels trabalhs es prevista per lo darrièr trimèstre 2022.

L'aviada dels trabalhs es prevista per lo darrièr trimèstre 2022.

EXPOSITION CLAUDINE MOREAU

Claudine MOREAU inaugurerait son exposition d'artisanat d'art technique du mandala le vendredi 16 juillet 2021 à la médiathèque Gérard Fayolle.

Claudine applique la technique du MANDALA avec talent, alliant parfaitement les coloris.

Elle se sert de multiples supports pour assouvir sa passion, bois, fer, aluminium et objets de toutes sortes même désuets qu'elle transforme en œuvre d'art.

L'exposition s'est achevée le samedi 24 juillet.



EXPOSITION BRUNO MARTY

Le jeudi 7 octobre 2021 à 18h, s'est déroulée l'ouverture de l'exposition photographique "Embarquement Romantique" de Bruno MARTY à la médiathèque Gérard Fayolle, salle Jean Orioux.

L'adjointe à la culture Joëlle Vignal nous a présenté l'artiste et sa nouvelle collection photographique.

Les œuvres de l'artiste nous ont proposé une balade au fil de l'eau entre reflets et remous.

L'exposition d'une douceur infinie s'est prolongée jusqu'au 17 octobre.



EXPOSITION DANIELLE PELLIER LUNDT

Le vendredi 13 août 2021 à 18h30 s'est tenu à la médiathèque Gérard FAYOLLE salle Jean Orioux le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Danielle PELLIER LUNDT.

M. Le Maire a prononcé un discours de bienvenue suivi de celui de Joëlle VIGNAL maire-adjointe en charge de la culture.

Ses toiles en acrylique montrent des éclats de lumière qui transpercent un monde sombre où un petit personnage est toujours présent. Elle réalise ses tableaux instinctivement et spontanément dans un esprit de jeu, qui demande beaucoup de travail.

Enfin l'artiste s'est adressée à l'assistance en soulignant son fort attachement à notre ville.

Elle a annoncé son généreux don d'un triptyque de tableaux à la Municipalité. Ils sont exposés dans l'escalier de la mairie. L'exposition a duré jusqu'au 21 août.



EXPOSITION «LE BUGUE TOUT COULEUR»

Le vernissage du salon de peinture «Le Bugue Tout couleur» organisé par l'association «Œuvrer pour le Bugue» s'est tenu le samedi 11 Septembre 2021 à 18 h à la Médiathèque Gérard Fayolle en présence de son Président Christian RIEUPEYROUX, de sa secrétaire Béatrice BARRET et de l' Adjointe à la Culture Joëlle VIGNAL .

L'invitée d'honneur était Denise TRUFFAUT, sociétaire des Beaux-Arts du Périgord.

Le salon s'est tenu du 11 au 25 Septembre.

En cette occasion des prix furent remis à trois Artistes.
1^{er} prix : Sylvie RONDET pour son huile "Lavoir de Beynac"
2^e prix : Jean-Louis MULLER pour son aquarelle "Moulin Bas sur Vézère"

3^e prix : Jean-Loup ALEXANDRE pour son aquarelle "Le Moulin de la Rouzique"

Les membres de l'Association nous ont fait part de l'arrêt de leur activité.

La Mairie rend hommage à son Président Monsieur Christian Rieupeyroux et à toute son équipe pour le travail accompli depuis tant d'années.



EXPOSITION MICHÈLE GAUTHIER CARR-BROWN



Le vendredi 2 juillet à 18h l'artiste peintre Michèle Gauthier Carr-Brown a procédé au vernissage de son exposition «A cup of Tea would be nice », au Septième Atelier 14 rue de la République.

Cette exposition a duré jusqu'au 1er Aout.

La municipalité était représentée par M. le Maire Serge Léonidas, Joëlle

Vignal adjointe à la culture et Jacques Vinciguerra adjoint en charge de la communication.

Michèle a accueilli ses invités avec grande gentillesse et attention sans jamais se départir de son sourire.

La culture et l'art n'excluent surtout pas un bon buffet et Michèle ne l'a pas oublié...



DON GÉRARD FAYOLLE

Monsieur Gérard FAYOLLE a fait don à la Ville du Bugue d'une grande quantité de livres des Editions Fayolle/Payot qu'il a dirigé. Des livres sur l'histoire locale périgourdine, d'anciens numéros de la SHAP (Société Historique et Archéologique du Périgord) ainsi que des exemplaires du Bournat en Périgord se trouvent à la bibliothèque.

La bibliothécaire Sylvie BRODIN, Isabelle NORMAND et l'Adjointe à la culture Joëlle VIGNAL se sont rendues fin Juillet 2021 chez M. et M^{me} FAYOLLE pour récupérer ses œuvres.

Une grande partie des photographies retrace l'histoire du Bugue (fêtes, félibrée, venue de personnalités politiques, travaux d'aménagement, constructions...).

Lors de la venue des Marckolsheimois durant les quatre jours de l'ascension, une exposition sur l'évacuation et le jumelage s'est tenue à la Médiathèque.



BÉBÉS LECTEURS

4 séances, 7 assistantes maternelles, 9 enfants et la crèche «La Souris Jaune» ont pu en bénéficier. On sait maintenant combien les livres peuvent jouer un rôle important dans l'éveil des tout petits. Les premières années de la vie permettent des acquis importants en matière de lecture pour peu que l'enfant appréhende le livre comme un des éléments de son environnement quotidien, comme un objet de plaisir et comme un moyen d'échange avec l'adulte.

Donner des livres aux bébés ne signifie en rien proposer une forme d'apprentissage précoce de la lecture.

Il s'agit de réhabiliter le jeu avec les récits par un contact ludique avec le livre.

Lire des histoires aux bébés est aussi un enjeu culturel et social des plus importants de notre société.



EXPOSITIONS BIBLIOTHÈQUE

Mise à disposition d'expositions à la bibliothèque pour l'école élémentaire.

Du 17 Janvier au 28 Mars 2022 «Au bout du conte».

Le conte sous toutes ses formes, à l'endroit à l'envers, détourné, revenu du fond des âges classiques ou exotiques. Et tout simplement, pourquoi lire encore et toujours ces histoires qui semblent se répéter inlassablement ? (Le Petit Chaperon Rouge, Cendrillon...).

Du 9 Mai au 29 Juin 2022 «L'effet de serre».

Une exposition qui cherche à diffuser des informations simples sur des phénomènes complexes. Elle met l'information à la portée de tous.



CABANE À LIVRES

Sous l'impulsion de Joëlle VIGNAL adjointe à la culture, une cabane à livres, située sous la halle a été réalisée par Rémy Studemann (agent du Service Technique).

Madame Marja Wijnstok a délégué de la Mairie pour gérer bénévolement et approvisionner en livres cette cabane.



**33^e Festival
Musique en Périgord
Lundi 26 juillet à 18h
Le Bugue, Bords de Vézère
Concert-apéritif**



**Ensemble Tostaki
Musique Manouche**

Renseignements, Réservations
Office de Tourisme de Saint-Cyprien
05 53 30 36 09 / 05 53 29 98 37

MARIONNETTES GÉANTES



Une belle histoire a vu le jour « grâce » aux différentes périodes de confinement qui ont perturbé le projet initial de l'association Point Org, créatrice et organisatrice du festival Brik à Brak qui a lieu chaque année au Bugue fin mai début juin. Son souhait était de développer son offre de spectacle et de créer des ateliers de fabrication de marionnettes géantes pour présenter cette nouveauté lors de leur festival de mai 2020.

Entre février 2020 et août 2021 les restrictions, interdictions et reports ont quand même permis à Point Org, aux concepteurs des marionnettes et à la mairie du Bugue de trouver des créneaux pour que des familles, des adultes et des enfants puissent les confectionner lors de quatre ateliers.

L'association Point Org a souhaité présenter ce travail, dans les rues du Bugue, à l'occasion de l'ouverture de leur saison culturelle. Cette déambulation de marionnettes géantes a été un franc succès avec bien évidemment la présence de nombreuses classes de l'école primaire et tous les participants aux ateliers.

Normalement ce projet devait être réalisé par deux modélistes et du fait de son prolongement d'autres techniciens s'y sont associés et ont décidé tous ensemble de créer une nouvelle association « Waati Nooma ». Elle souhaite venir s'installer sur notre commune ce que nous acceptons volontiers afin d'enrichir l'offre culturelle buguaise.



Animations / Vie associative

NATURE-SPORT FAMILLES

Le dimanche 1^{er} mai 2022 s'est tenue au près de la Vézère la manifestation "NATURE-SPORT pour toute la famille ».

Organisée par la mairie, la fête fut totalement réussie avec environ mille personnes.

La joie, le plaisir et le bien-vivre ensemble se lisaient parfaitement sur tous les visages. Il a fallu être patient dans toutes les files d'attente avant d'accéder aux activités désirées : structures gonflables pour enfants, tir à l'arc, arbalète et laser, golf, roller, poney, basket, hand-ball, skate et trottinettes, jeux à l'ancienne et animation vélo électrique.

Une buvette fut la bienvenue pour rassasier et désaltérer petits et grands.

A midi, un pique-nique fut offert par la municipalité. Le golf de la Marterie, l'Association des Parents d'Élèves et le club de foot fournissant en outre une entrée, un dessert et les boissons.

L'association Les Orsalies organisait dans le même temps un grand vide-grenier.

Ce fut donc une belle après-midi buguoise.



JOURNÉE CARLA NEISEN



La mairie par l'intermédiaire de Thierry ROUCHY et le Rugby Club Buguois ont réussi à faire venir Carla NEISEN au Bugue, sa ville de coeur. La venue de notre vice championne Olympique de rugby à 7 a été organisée par la mairie et le Rugby Club Buguois. La journée a commencé par la visite des classes de l'école primaire puis celles du collège où les élèves ont été émerveillés par sa magnifique médaille d'argent. Les élèves ont beaucoup apprécié à prendre dans leurs mains la « lourde » médaille et à poser des questions sur sa carrière de rugbywomen. Sa visite s'est poursuivie par un passage au magasin Intermarché. Ensuite une réception officielle a été organisée à la salle des fêtes, suivi d'un repas au village du Bournat. Monsieur le Maire a remis la médaille d'honneur de la ville à Carla NEISEN. Elle s'est terminée par



le lancement des classes aménagées, option rugby pour les élèves de 6^e et 5^e, sur le stade Renaud Cruveiller. Cet événement riche en émotions a montré le réel plaisir qu'a partagé Carla avec ses anciens, instituteurs, professeurs et éducateurs de l'école de rugby et de cadets.



TÉLÉTHON

Comme chaque année, la municipalité soutient le Téléthon. En prélude des 3 et 4 décembre, un barnum était installé sur les marchés des mardis 23 et 30 novembre et des samedis 27 novembre et 4 décembre sur la

place de l'hôtel de ville. Des associations volontaires ont proposé :

- la vente de bougies (offert par Pi-rouettes et La petite maison), de livres, de CD ou DVD, de brochettes de bonbons (offert par Gym Rythmique),
- la vente d'ampoules dans le but d'illuminer la plus longue guirlande possible (offert par Bug'en fêtes),
- la pesée d'un panier garni (offert par Terroir et tradition).

Somme toute, le froid et la pluie n'ont pas eu raison de l'enthousiasme et de la participation au Téléthon buguois. Au regard des conditions climatiques ce fut même une réussite. Le thème du Téléthon 2022 était « La Lumière ». Le programme des animations et événements était le suivant :

- Vendredi 3 décembre à 12h00 : repas au Bournat (organisé par la Croix Rouge), ouvert aux commerçants et associations, il y a eu environ 70 personnes.
- Vendredi 3 décembre de 18h00 à 20h00 : balade nocturne aux lanternes (organisé par Objectif 42 et la mairie), une

trentaine de personnes ont participé à cette marche suivie d'un repas convivial, sous la halle, préparé par le personnel de l'EPAHD et organisé par Bug'en fêtes.

Une cinquantaine de personnes ont partagé ce repas et des boissons gratuites ont été distribuées par Bug'en fêtes.

- Samedi 4 décembre de 9h00 à 12h00 : Vente de bougies, de livres, de crêpes, de brochettes de bonbons, de couronnes de Noël, d'ampoules pour une guirlande et la pesée d'un panier garni. Représentation du groupe folklorique « Les Cardilloux ».
- Samedi 4 décembre de 14h00 à 17h00 au gymnase du Bugue : Animations proposées par le Karaté club Buguois et Périgord Escalade, Mini-tournoi « familles » animées par BAC Hand, Volant buissonnais et la mairie. Vente de crêpes proposé par le Tennis Club Buguois, et distribution de boissons gratuites faite par Bug'en fêtes.
- Samedi 4 et dimanche 5 décembre de 9h00 à 17h00 sur le site du golf de la Marterie. L'association du golf a proposé plusieurs événements (parcours de golf, sortie VTT, marche, tournoi de mini tennis, repas spécial Téléthon, ventes de spécialités alsaciennes), Les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Un grand remerciement aux 14 associations buguaises (ABC, Vézère en scène, Croix Rouge, Bug'en fêtes, Objectif 42, Gym et Ruban, La petite maison, Terroir et Tradition, Tennis Club Buguois, Pirouettes, BAC Handball, Karaté Club Buguois, FNATH, Les Cardilloux) et aux 4 associations partenaires (Périgord Escalade, Volant Buissonnais, Amicale Savignac de Miremont, Golf La Marterrie) pour avoir participé à ce Téléthon 2021.



OCTOBRE ROSE

Comme chaque année la Ligue contre le Cancer a organisé, en partenariat avec la mairie, deux randonnées pédestres afin de récolter des fonds au profit de la lutte contre le cancer du sein. Une randonnée de 7 km familiale et une de 14 km plus sportive étaient proposées aux marcheurs. Malgré le froid significatif, 204 buguaises et buguois ont participé avec entrain et bonne humeur à l'évènement.

La somme de 1020 € recueillie a été remise au siège de cette association.

Parallèlement un stand a été installé à la bibliothèque du 1er au 31 octobre avec la mise à disposition de plaquettes d'information et la vente de produits (parapluies, sacs, gourdes, ...) dont la recette a été remise à la Ligue.



LE MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 12 décembre 2021 se tenait le marché de Noël au Bugue rue de Paris entre 10h et 18h. Parfaitement organisé par l'Association Interprofessionnelle Buguoise (un grand merci à Armelle SHAW), avec le partenariat de la mairie, l'évènement fut une belle réussite où les commerces de bouche, artisans ainsi qu'une vingtaine d'exposants ont joué une belle partition commune. Ils en furent récompensés par la présence d'un public nombreux.

Des animations ont été proposées tout au long de la journée :

Un âne de l'asinerie de la Baumette de St Sauveur de Puynormand a accompagné le père Noël.

Des chants de Noël « d'ici et d'ailleurs » ont été interprétés par Hermine HUGUENEL à deux reprises en l'église St Suplice.

Des marionnettes géantes ont déambulé dans la rue de Paris pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Un stand tenu par l'AIB a permis de venir déguster de merveilleux pains d'épices et d'apprécier un délicieux vin chaud.

Une tombola, avec de jolis lots offerts par les commerçants du Bugue, a été proposée.



LA SOURIS JAUNE

L'association «La souris jaune» de la crèche organise chaque année plusieurs vides greniers spécialisés enfants. Vous y trouverez des jouets, livres, vêtements enfants et des accessoires de puériculture.

Vous nous retrouverez le dimanche 12 juin sur la place de la mairie et les dimanche 18 septembre et 20 novembre dans la salle Eugène Leroy.



RANDONNÉE JOURNÉE DE LA FEMME

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la maison de protection des familles de la gendarmerie de la Dordogne en partenariat avec la ville du Bugue ont organisé une randonnée de 5 km sur les bords de la Vézère le 8 mars 2022. Cette ballade a permis un échange entre les participants et les gendarmes sur notamment les violences faites sur les femmes et les difficultés éprouvées de raconter leurs situations.

Cet évènement a été un vif succès avec plus de 30 présent(e) s. Il s'est terminé par une collation offerte par la mairie et chaque participant est reparti avec une fleur offerte par les gendarmes.



France Musique est partenaire de la saison 21/22 du Metropolitan Opera en direct au cinéma

OPÉRA EN DIRECT DE NEW YORK AU CINÉMA

TURANDOT

SAMEDI 7 MAI | 18H55

MUSIQUE DE GIACOMO PUCCHINI
MISE EN SCÈNE DE PAVLO ZEFFIRELLI
DIRECTION MUSICALE DE MARCO ARMILLATO

The Metropolitan Opera HD LIVE

FRANCE MUSIQUE FESTIVAL PATHELIVE.COM REUBEN FAMILY FOUNDATION Boulevard Philharmonie RUELEX

Pour aller plus loin, rendez-vous dans les émissions **Musique Matin**, **Allegretto** et **Musicopolis** sur le site et l'appli **Radio France**

ACTUALITÉS ASSOCIATIONS

ARABESQUES 24

ARABESQUES 24 est une association d'adultes pour l'apprentissage de la peinture qui a été créée en 1992 par Madame Henriette COLLIGNON, elle était en sommeil depuis quelques années. Henriette vient de nous quitter à 94 ans et le plus beau cadeau que les adhérents lui ont fait, avant son départ, c'est de remettre sur pied sa chère association, elle en fût très heureuse.

Cette association se réunit tous les jeudis de 14h à 17h au Rez-de-jardin de la Médiathèque Gérard Fayolle. Si vous aimez peindre, venez les rejoindre.



LA PETITE MAISON

Depuis 2019, l'association La Petite Maison agit pour le lien social et familial, sur le secteur du Bugue. Cette année encore, les salariées et les bénévoles ont œuvré pour offrir des temps de rencontres et des activités à destination de tous.

La Petite Maison est un Lieu d'Accueil Enfant-Parent bi-hebdomadaire, un Café associatif mensuel, une tente aux petits en itinérance, un temps de paroles pour les parents et un autre autour de la vie associative et des pratiques coopératives et citoyennes. Un stage "Se rencontrer, grandir, coopérer" est organisé pour les 7-12 ans pendant les petites vacances.



L'association porte aussi le projet d'un EVS (Espace de Vie Sociale) : un diagnostic de territoire est en cours, les idées fusent ! Et d'autres actions sont dans les cartons...

Le succès de la première édition ayant permis à 300 personnes de se rencontrer, rire, rêver et jouer ensemble, La Petite Maison reconduit sa Fête d'été le 9 juillet 2022. Une équipe de 20 bénévoles s'active depuis le printemps pour organiser cet après-midi tant attendue, en extérieur, devant la salle Eugène Leroy.



LIRE ET ÉCRIRE AU BUGUE

Dans le cadre national du «Printemps des poètes» 2022, l'association Lire et écrire au Bugue a eu le plaisir d'accueillir le 19 mars l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord. Au cours de cette soirée Littérature et Musique, six auteurs ont lu des extraits de leurs ouvrages, illustrés par des chansons de Jean Bonnefon, troubadour moderne, pour le plus grand plaisir des 40 personnes présentes, dont monsieur le Maire, Madame Vignal et Monsieur Jean-Luc Coudeyrat.

GYMNASSE DU COLLÈGE LEROI GOURHAN

Ce gymnase de 1500 m² été inauguré officiellement le 6 mai 2021 et présenté aux associations le 2 septembre 2021.

La construction de cet équipement sportif, dont le coût est d'environ 3 millions d'euros, a été assurée par le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de ses compétences relatives aux collèges publics. La Communauté de Communes Vallée de l'Homme s'est associée à ce projet en le co-finançant à hauteur de 615000 €.

Ce double financement permet de mutualiser son utilisation avec les activités du collège et l'accueil de multiples pratiques et compétitions sportives en dehors du temps scolaire : basket, badminton, handball, escalade, gym, cross fit, etc...

La gestion de l'équipement en dehors du temps scolaire est conjointement réalisée par la commune du Bugue et la CCVH. Le planning d'occupation quant à lui, est géré par la commune afin de favoriser la proximité avec le tissu associatif local.



MAISON FRANCE SERVICE



Adresse : Rue du Jardin Public - 24260 LE BUGUE

Contacts : Axelle VIGNEAU - Nathalie BAUMANN
Tél. : 05 64 13 17 25

Mail : france-services.lebugue@cc-vh.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mercredi et jeudi : 9 h à 13 h et 14 h à 17 h
- Mardi et vendredi : 9 h à 13 h

Equipements disponibles sur les 2 antennes :

Accès internet - Wifi - Espace de confidentialité - Téléphone - Fax - Imprimante - Photocopieuse - Scanner.

Les conseils des agents France Service aux habitants de la Vallée de l'Homme :

Privilégiez un premier contact par téléphone ou par mail avec les espaces France Service la plus proche de chez vous afin que les agents puissent cibler au mieux vos besoins avant de vous convier à un rendez-vous !

Où qu'ils se trouvent sur le territoire de la Vallée de l'Homme, les habitants du Bugue, de Montignac-Lascaux et des communes environnantes peuvent accéder à l'une de ces deux antennes pour être accompagnés dans leurs démarches du quotidien.

Quatre agents France services ont été formés pour apporter des réponses à visage humain telles que l'immatriculation de véhicules, les demandes relatives aux Aides personnalisées au logement (APL), carte grise, RSA, impôts, permis de conduire etc.

Les agents sont également formés pour pouvoir accompagner les citoyens dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs besoins numériques comme la création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne etc.

LE GUICHET UNIQUE

La vallée de la Vézère possède des qualités patrimoniales et paysagères remarquables. Elle concentre également de nombreux secteurs en zones protégées au titre du patrimoine naturel, paysager, architectural et archéologique. La conservation et la mise en valeur de ces lieux structurent le Grand Site de France Vallée de la Vézère, visant à pérenniser un développement durable et intégré de la vallée. Instance initiée en 2013, le Guichet Unique accompagne toute personne porteuse d'un projet de travaux de type construction, restauration ou extension (bâtiment agricole, d'habitation, infrastructure publique et autres). L'objectif est de mettre à disposition de ces

personnes, un accompagnement concerté et des conseils adaptés à leur projet, afin de faciliter les démarches techniques et administratives, et d'orienter les projets vers une plus grande intégration du bâti. Le Guichet Unique, gratuit, est ouvert une fois par mois.

Services présents au Guichet Unique

- L'Architecte des Bâtiments de France (ABF)
- La Direction Départementales des Territoires (DDT)
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Le service instructeur de la Communauté de Communes,
- Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)

- La Chambre d'agriculture (pour les projets agricoles)
- Le Maire de la commune ou son représentant.

Rendez-vous

La prise de rendez-vous se fait auprès de l'équipe du Grand Site de France Vallée de la Vézère, 30 jours maximum avant la date du Guichet Unique :
Manon Montoulieu : 05 53 51 70 79
Caroline Fillaire : 05 53 06 06 47
guichet-unique@pole-prehistoire.com

Dates 2022

13 janvier - 3 février - 3 mars - 7 avril - 12 mai - 2 juin - 07 juillet (pas de date en août) - 15 septembre - 6 octobre - 10 novembre - 1^{er} décembre.

GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Depuis dix ans, les acteurs de la vallée de la Vézère travaillent à l'obtention du label national Grand Site de France.

Le 31 janvier 2020, Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire a attribué le label Grand Site de France à la vallée de la Vézère.

La Vallée de la Vézère est ainsi devenue le 20^e Grand Site de France et le second en Nouvelle-Aquitaine après le Grand Site de France du Marais Poitevin.

Le Grand Site de France Vallée de la Vézère est composé de 35 communes s'étalant de Terrasson-Lavilledieu jusqu'à Limeuil en intégrant les vallons secondaires comme la Beune ou le Maurie.

Il regroupe une diversité patrimoniale remarquable avec des sites préhistoriques majeurs, des éléments architecturaux diversifiés, des falaises majestueuses, une biodiversité rare et préservée, et une mosaïque paysagère emblématique façonnée par l'agriculture.

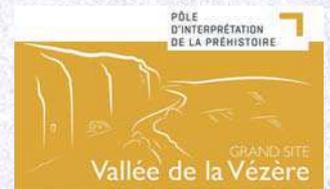
La commune du Bugue fait partie du Grand Site de France Vallée de la Vézère et contribue à la singularité du territoire par ses richesses patrimoniales, architecturales, environnementales et paysagères.

Depuis le début du projet, en 2009, la commune est partie prenante de cette démarche qui allie préservation des paysages et développement durable. Dans le cadre du Grand Site de France, plusieurs projets ont déjà pu et peuvent encore vous concerner :

- Le Guichet Unique, instance se réunissant une fois par mois pour accompagner les porteurs de projets de construction ou rénovation. L'ensemble des services instructeurs sont présents pour conseiller et orienter les porteurs de projets.
- Le Guide de Coloration du Bâti, qui permet d'orienter les porteurs de projet dans leur choix de couleur de façades ou menuiseries.
- L'inventaire du patrimoine de pays, qui met à jour et recense la richesse patrimoniale du territoire en vue de sa restauration.
- La fête du Grand Site de France, qui célèbre cette distinction et permet de présenter les différentes actions du Grand Site de France Vallée de la Vézère aux habitants. C'est un rendez-vous annuel qui a lieu tous les premiers week-ends d'octobre.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter (sites internet régulièrement mis à jour) :

- Le site internet du Pôle d'interprétation de la Préhistoire : <https://pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site>
- Le site internet du Réseau des Grands Sites de France : <https://www.grandsitede-france.com/index.php>
- Le Grand Site de France Vallée de la Vézère est également présent sur les réseaux sociaux :
- Facebook : <https://www.facebook.com/grandsitevallee-vezere/>
- Instagram : [vallee_vezere](https://www.instagram.com/vallee_vezere)



NETTOYAGE DE LA VÈZÈRE



En mars 1989, le premier poste de technicien de rivière en Aquitaine est créé.

Le 1^{er} Janvier 2013, alors que quatre syndicats (Cern, Ruisseaux, Beunes, Vézère) existent sur le territoire, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD) naît de leur fusion.

Le Syndicat exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection Inondation) sur 300 kms de berges Vézère et affluents, et pour ce faire s'appuie sur une équipe technique de 2 techniciens Rivières et 3 adjoints techniques. Siège social à Montignac-Lascaux. Le Syndicat est administré par un comité composé de délégués élus. Le Syndicat intervient aussi à la demande des communes avant toutes opérations concernant la continuité hydraulique des ruisseaux et de la rivière Vézère (photo du bassin versant). Le Syndicat pour sa communication sur la protection du bassin versant avec le concours des communes, s'appuie entre autre sur les sociétés de canoës pour des opérations de récupération « d'objets insolites » en période de basse eaux, juin et septembre, effectuées régulièrement sur le linéaire Vézère de Condat à Limeuil auxquelles adhèrent 200 équipages de joyeux bénévoles. Pour la prochaine descente... le 11 ou 18 juin.



TRANSMISSION ET REPRISE D'ACTIVITÉ

Dans le cadre du mois de la Transmission-Reprise en Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de Métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine – Dordogne, la Région Nouvelle-Aquitaine organise une journée pour mettre en avant commune et repreneurs. En 2021 la Chambre de Métiers et de l'artisanat Nouvelle Aquitaine - Dordogne porte son choix sur la commune du Bugue ou un certain nombre d'entreprises ont été reprises et suivies par Monsieur Landreau conseiller de la zone du Bugue.

Le 25 novembre 2021 s'est déroulé au Bugue la journée dédiée à la «**transmission-reprise**» suivant 3 temps forts :

- Visites des entreprises artisanales sur la commune du Bugue
- Atelier de transmission
- Remise des trophées «villes et villages de la reprise» aux repreneurs et à la collectivité.



Visite des entreprises artisanales

Le Vizara, A l'Image de Soi et une entreprise industrielle ont reçu la visite des conseillers de la CMA Dordogne, de la représentante de la Région Nouvelle Aquitaine et en présence des élus de la commune du Bugue.

Atelier "Transmission, les secrets d'un parcours réussi"

Transmettre son entreprise demande de la préparation, nous vous invitons à un atelier dédié sur le territoire du Bugue, pour répondre à toutes vos interrogations. Cet atelier sera suivi d'une remise de trophées aux jeunes artisans repreneurs, ainsi qu'à la commune du Bugue qui les accueille.



Comment bien estimer son entreprise ?

- Réaliser un état des lieux des biens à la vente.
- Comment publier une offre de transmission "gagnante" sur des réseaux spécialisés (ou non) ?
- Trouver le bon repreneur
- Comment mener une négociation de vente "gagnant-gagnant" ?
- Comment gérer le patrimoine de cette vente.



Remise des trophées «villes et villages de la reprise» aux repreneurs et à la collectivité

En présence de Serge Léonidas, maire du Bugue et Anne-Gaëlle Araye, élue du Bugue, Marie-Christine Deschamps, de la Région, Sylvie Mériageau, Samantha Lemoine et Jean-Patrick Landreau, de la Chambre de métiers et de l'artisanat, la matinée s'est terminée par la remise de prix aux repreneurs et à la commune du Bugue.



Acteur majeur de l'aménagement et de la **transition énergétique** de la Dordogne

Au service des collectivités

Parce que l'énergie est au cœur de notre métier, le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne réalise, pour le compte des communes, des travaux sur les réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public.

Il rend également possible la transition énergétique du Périgord en développant des projets innovants liés aux énergies renouvelables, à la mobilité durable, à la sobriété et à l'efficacité énergétique des équipements publics.

Nos missions

Le SDE 24 intervient sur votre commune à la demande de votre Mairie. Pour nous signaler tout dysfonctionnement dans le cadre de nos compétences, contactez vos élus qui nous transmettront l'information.

- ✓ Assurer la qualité du service public de distribution d'électricité et de gaz
- ✓ Réaliser des travaux d'amélioration sur le réseau électrique en coordination avec le concessionnaire Enedis (extension, renforcement, sécurisation, effacement...)
- ✓ Assurer la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension et de modernisation du parc d'éclairage public, ainsi que la maintenance des équipements
- ✓ Accompagner les collectivités dans leur politique de transition énergétique (études et conseils en production d'énergie, diagnostics de bâtiments publics, groupements d'achats d'énergies...)
- ✓ Développer un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques



Contrôle et aménagement des réseaux d'électricité et de gaz



Maintenance et travaux d'éclairage public



Développement des énergies renouvelables et de la mobilité durable

Depuis 2019, la Communauté de Communes travaille à l'élaboration de ce projet : étude de faisabilité, étude environnementale, acquisitions foncières, enquête publique, demandes d'autorisation, recherche de co-financements.



En 2022, les travaux démarrent !

Les travaux de voirie et d'aménagement vont être engagés en avril 2022 et se termineront en fin d'année. Le calendrier tient compte de la saison estivale afin que la saison touristique ne soit pas impactée. Quant à la passerelle, elle sera finalisée au cours de l'hiver 2022.

L'itinéraire sera intégralement ouvert pour la saison estivale de 2023 !

Plus d'informations à retrouver sur le site internet de la communauté de communes Vallée de l'Homme, cc-valleedelhomme.fr/mobilite-itinerance-douce

Crédit photo : CC BY-NC-ND / Agence pour un air pur et un monde durable



LA VÈZÈRE À VÉLO

Projet porté par :



Projet co-financé par :



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME INVESTIT EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES.

La VéloRoute Voie Verte, le long de la rivière, permettra de profiter du cadre paysager remarquable de la Vallée de la Vézère pour les déplacements quotidiens ou de loisirs.



En France,

45 % des trajets effectués en voiture font MOINS DE 5 KM, 60 % d'entre eux sont des déplacements entre le domicile et le travail.

Sur la Vallée de la Vézère les chiffres sont les mêmes, cependant les routes, étroites et sinueuses, ne sont pas toujours adaptées à la pratique du vélo.

VÉLOROUTE VOIE VERTE : LA SOLUTION

Itinéraires de courte, moyenne et longue distance pour les cyclistes ou piétons, IMPLANTÉS DANS DES ZONES D'INTÉRÊT, SÉCURISÉES ET SANS FORT DÉNIVELÉ, ils permettent de relier les régions, villes ou villages entre eux.

En France,

19 000 KM DE VÉLOROUTES VOIES VERTES ont déjà été aménagés.

L'ENGAGEMENT POLITIQUE

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme est engagée dans une démarche DE MOBILITÉ DURABLE, ÉCONOME ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

Des services pour FAVORISER LE DÉPLACEMENT À VÉLO sont disponibles : location de vélos électriques en libre-service et en longue durée, ateliers de remise selle, itinéraires cyclables.

Le projet de VéloRoute Voie Verte ambitionne de relier le nord et le sud de la vallée (60 km), de Saint Chamassy à Aubas, et de rejoindre les autres VéloRoutes Voies Vertes situées aux deux extrémités :

- Au nord, elle sera reliée à la Flow Vélo, un itinéraire traversant la Dordogne en direction de la Charente-Maritime.
- Au sud, l'itinéraire rejoint le projet de VéloRoute Voie Verte longeant la vallée de la Dordogne de Souillac au Bordelais.

- Un premier itinéraire de 22 km est en cours de réalisation entre Saint Chamassy et Les Eyzies. Il traversera le bourg du Bugue et de Limeuil, en passant à proximité des villages de St Cirq et de Campagne.

Le tracé de cet itinéraire s'inscrit au cœur de la vallée de la Vézère, en suivant le fil de la rivière. Il emprunte en grande partie des chemins existants comme les chemins ruraux mais également d'anciens chemins de halage. Ces chemins, quasi invisibles aujourd'hui, accompagnaient la rivière, voie de communication importante pour la vallée. Seulement 3,5 km de l'itinéraire sont spécifiquement créés.

Avec un revêtement adapté, elle permettra aux cyclistes mais également aux piétons (rollers, poussettes compris) et aux cavaliers de se déplacer confortablement et en toute sécurité.

- Traverser la Vézère : Le franchissement de la Vézère est nécessaire entre Limeuil et Le Bugue en raison de la contrainte topographique du lieu. Conçue à la fois pour résister aux caprices de la Vézère et s'intégrer aux paysages de la vallée, une passerelle sera implantée au lieu-dit "Les Courrèges".

2^{ème} tranche pour 2027



1^{ère} tranche pour l'été 2023

SÉJOUR DE MARCKOLSHEIM AU BUGUE du 26 au 29 mai 2022 DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Jeudi 26 mai 2022

à 11h45 arrivait place de la mairie le bus de nos amis Marckolsheimois.

L'accueil fut chaleureux et les sourires paraient tous les visages du plaisir de se rencontrer.

Monsieur le maire du Bugue Serge LEONIDAS prononça un discours empreint d'un ton très amical et décontracté.

Il était entouré des élu(e)s et des membres de la commission du jumelage des 2 cités.

Il fut alors bien agréable, sous la halle, de faire mieux connaissance autour d'un pot de l'amitié fort bien nommé en cette circonstance.

La visite du vieux Bugue commentée par Claudine OBER débuta à 16h avec une arrivée à la médiathèque afin de profiter pleinement de l'exposition très réussie sur l'histoire de nos deux cités.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER Maire de Marckolsheim rejoignit l'assemblée et l'orchestre de Marckolsheim donna un concert fort apprécié et applaudi à sa juste valeur par les spectateurs.

Il en fut de même pour le groupe folklorique périgourdin "les Cardilloux".



Le vendredi 27 mai 2022 la 2^e journée débuta par une visite guidée du splendide site de La Roque Saint Christophe. Tout le monde a pu apprécier l'impressionnante histoire des lieux. A midi un savoureux et roboratif repas périgourdin attendait Marcokolsheimois et buguois au restaurant « Laugerie basse » aux Eyzies. A 15h ce fut l'embarquement à bord de gabares à La Roque Gageac. Il n'est point de meilleure manière pour admirer les somptueux paysages du Périgord que de le faire au fil de l'eau de la rivière Dordogne.

Cette belle journée riche et dense se termina salle Eugène Le Roy autour d'un apéritif et du dîner officiel.

Les deux Maires Frédéric PFLIEGERSDOERFFER et Serge LEONIDAS prononcèrent un discours suivi en cela de Mesdames les maires-adjointes Elisabeth SIEBER et Joëlle VIGNAL. Puis ce fut la remise des cadeaux et des fleurs.

Ce protocole simple et convivial se termina par un beau lâché de ballons aux couleurs de nos deux cités : noir, bleu et blanc.

Puis un excellent dîner où l'on a pu ressentir une nouvelle fois le simple plaisir sain d'être ensemble, de rire, de plaisanter, de chanter et de s'amuser.



Jumelage Marckolsheim

Le samedi 28 mai 2022, pour le 3^e jour de la visite le thème était le bergeracois, son vin et ses châteaux.

À 10h une visite du chai CATHAL avec dégustation, de quoi faire apprécier à nos jumelles et jumeaux la qualité des vins périgourdins.

Le déjeuner au Kyriad de Bergerac fut le bienvenu.

A 14h30 le cortège visita le château de Bridoire avec en supplément ses jeux extérieurs.

Une journée encore dense car à 18h30 se déroula la cérémonie officielle du dépôt de deux gerbes de fleurs au monument aux morts.

Monsieur le maire de Marckolsheim, Monsieur le maire du Bugue, Madame Elisabeth SIEBER Maire-Adjointe à Marckolsheim et Madame Joëlle VIGNAL Maire-Adjointe au Bugue ont procédé à cette émouvante cérémonie. Après les discours, les maires et les deux adjointes ont salué l'orchestre Marckolsheimois et clôturé l'évènement.

À 19h l'orchestre de Marckolsheim donnait sa représentation en l'église Saint Sulpice. Ce fut un moment de grâce et d'émotion à la hauteur du talent de ce groupe. Les applaudissements intenses et rythmés, l'enthousiasme des personnes présentes en étaient les preuves avérées.



Serge LEONIDAS, maire du Bugue et Frédéric PFLIEGERSDOERFER, maire de Marckolsheim, ont été accueillis par Thierry PERARO, maire de Campagne pour une courte visite mémorielle au château de Campagne où André GEBHARDT de Marckolsheim évacué au Bugue en 1939 et alors âgé de 14 ans, a laissé un message découvert lors de récents travaux, sur le pilier dans les combles du château. Une trace émouvante de son passage alors que son père menuisier travaillait pour le Marquis.



Dimanche 29 mai 2022 dernier jour du séjour de nos amis Marckolsheimois au Bugue. On le dit souvent et c'est malheureusement vrai : «Toutes les bonnes choses ont une fin». Nous voilà donc réunis ce matin là à 9h pour assister au départ de nos chers visiteurs. L'ambiance reste gaie et décontractée même si quelques petites larmes coulent ça et là. On se remémore les bons moments, il y en a beaucoup...

Une dernière photo du groupe, 9h30 sonne au clocher de l'église Saint Sulpice nos Marckolsheimois montent dans le bus et les voilà partis. Ce fut un séjour à l'évidence très réussi car empreint de gaieté, d'allant et d'amitié vraie. Le plaisir d'être ensemble pour vivre de bons moments.

Merci aux équipes organisatrices des deux villes (élu(e)s et administrations) qui ont œuvré sans relâche et avec beaucoup d'engagement pour la réussite de ce séjour.



Prochainement au Bugue

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATIONS
MARDI 5 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MARDI 12 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 13 JUILLET	REPAS ET BAL DES POMPIERS	Place de l'Hôtel de Ville	Soirée	AMICALE DES POMPIERS
MERCREDI 13 JUILLET	FEUX D'ARTIFICES	Bord de la Vézère	22h30	MAIRIE
VENDREDI 15 JUILLET	VERNISSAGE EXPOSITION ANIMATION RAYMOND HOUSE	Médiathèque	19 h 00	MAIRIE
VENDREDI 15 JUILLET	DINER SPECTACLE AVEC CHANSONS	Salle Eugène LE ROY	soirée	ENSEMBLE CHORAL
DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 31 JUILLET	EXPOSITION ALAIN FALCONNET	Médiathèque	Journée	MAIRIE
SAMEDI 16 JUILLET	FOIRE AUX VINS ET FROMAGES	Place de la Vézère	Après-midi	TERROIR ET TRADITIONS
DIMANCHE 17 JUILLET	VIDE GRENIER	Place de la Vézère	Après-midi	A.P.E. AL BUGATSOU et FOOT
MARDI 19 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 20 JUILLET	CONCERT	Place de la Vézère	Soirée	MUSIQUE EN PÉRIGORD
DU MARDI 19 AU VENDREDI 22 JUILLET	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
MARDI 26 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU VENDREDI 29 AU DIMANCHE 31 JUILLET	EXPOSITION DE MINÉRAUX	Salle Eugène LE ROY	Journée	LE BUGUE MINÉRAL
MARDI 02 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU SAMEDI 06 AU DIMANCHE 07 AOÛT	SALON DES ANTIQUAIRES	Salle Eugène LE ROY	Journée	COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
MARDI 09 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU MARDI 09 AU VENDREDI 12 AOÛT	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
JEUDI 11 AOÛT	SALON DES ÉDITEURS	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	LIRE ET ÉCRIRE
MARDI 16 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MARDI 23 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 24 AOÛT	MUSIQUE CELTIQUE + HARPE	Église	À définir	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 AOÛT	FETES DE LA St LOUIS	Rues du BUGUE	Journée	BUG'EN FÊTES
VENDREDI 26 AOÛT	CONCERT CHANTS CORSES + STAGE	Église	Soirée	MAIRIE
SAMEDI 10 SPTEMBRE	VILLAGE OLYMPIQUE + FORUM DES ASSOCIATIONS	Près de La Vézère	Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE	VIDE GRENIERS ENFANTS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
SAMEDI 1 ^{er} OCTOBRE	GROUPE FOLKLORIQUE	Salle Eugène LE ROY	Soirée	LOS CARDILLOUS
DIMANCHE 02 OCTOBRE	LOTO	Salle Eugène LE ROY	À définir	FNATH
VENDREDI 07 OCTOBRE	CONFERENCE « MASSACRE AU PONT LASVEYRAS »	Salle Eugène LE ROY	20 h 30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
DIMANCHE 09 OCTOBRE	FETE DU TERROIR et FOIRE à LA FERAILLE	Rues et places du BUGUE	Journée	TERROIR ET TRADITIONS + COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
JEUDI 13 OCTOBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
SAMEDI 22 OCTOBRE	OPÉRA Retransmission en direct du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
SAMEDI 29 OCTOBRE	HALLOWEEN	Salle Eugène LE ROY	Soirée	A.P.E. AL BUGATSOU
SAMEDI 05 NOVEMBRE	OPÉRA Retransmission en direct du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
SAMEDI 19 NOVEMBRE	OPÉRA Retransmission en direct du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
DIMANCHE 20 NOVEMBRE	VIDE GRENIERS ENFANTS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
VENDREDI 25 NOVEMBRE	CONFERENCE « L'apparition de la vie sur terre »	Salle Eugène LE ROY	20 h 30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
VENDREDI 02 AU SAMEDI 03 DECEMBRE	TELETHON	Place de l'Hôtel de ville	Soirée et Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
JEUDI 08 DECEMBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
SAMEDI 10 DECEMBRE	OPÉRA Retransmission en direct du MET New York	Salle Eugène LE ROY	18 h 25	CONFLUENCE DES ARTS ET DES SAVOIRS
DU MARDI 13 AU VENDREDI 16 DECEMBRE	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
SAMEDI 17 DECEMBRE	CONCERT	Eglise	Après midi	MUSIQUE EN PÉRIGORD
LUNDI 19 DECEMBRE	STANDS ET SPECTACLE DE NOEL	Place de l'Hôtel de ville	Journée	A.P.E. AL BUGATSOU
SAMEDI 31 DECEMBRE	REPAS DU REVEILLON	Salle Eugène LE ROY	Soirée	BUG'EN FÊTES

Manifestations prévues par des associations, les dates restent à définir :

Ensemble choral : 2 représentations en fin d'année • **Vézère en scène** : un spectacle entre septembre et décembre.

La ligue contre le cancer : randonnée pour Octobre Rose • **Association Interprofessionnelle Buguoise** : 2 soirées des Artistes (1 en juillet et 1 en août).

FORUM : UN NOUVEL ÉLAN POUR LE BUGUE

Il est grand temps pour Le Bugue de s'offrir au souffle nouveau de la démocratie participative conformément à l'une des principales promesses électorales de la majorité !

Force est de constater que dans ce domaine, les actions de Monsieur le Maire sont bien trop rares. Nous avons ce sentiment fort que les principales décisions de la municipalité sont prises par un petit nombre d'adjoints. En définitive nos remarques et ou propositions constructives ne sont que trop rarement prises en compte et nous le déplorons (cf : la mise en place de la réforme des déchets) !

Changer l'état d'esprit du conseil municipal, c'est pourquoi, Un nouvel Élan pour Le Bugue souhaite formuler quelques propositions fortes :

- 1) Mise en place de la retransmission vidéo en direct des conseils municipaux via Facebook. Nous ne comprenons pas le refus systématique de la majorité, est-ce le manque de confiance en elle-même qui l'anime ?
 - 2) La municipalité a constitué 13 commissions municipales chargées de préparer les travaux du conseil municipal. Monsieur le Maire est le président de chacune d'entre elles. Imaginons que toutes ces commissions fonctionnent sérieusement, comment alors Monsieur le Maire pourrait-il être présent à toutes ? Nous suggérons que Monsieur Léonidas abandonne une partie de ses présidences au profit de ses vice-présidents à l'exception des plus importantes (finances, appel d'offres, affaires économiques...). La démocratie municipale respire toujours plus aisément à travers de réelles délégations.
 - 3) Nous proposons qu'une commission mixte (composée de citoyens, de professionnels et d'élus) soit créée pour réfléchir sur un projet d'agrandissement du centre médical afin de lutter contre le désert médical qui menace notre commune. Nous suggérons qu'une large consultation soit effectuée auprès de la population pour choisir si à moyen terme le centre doit être maintenu à son emplacement actuel ou plutôt déporté en périphérie.
 - 4) La commission environnement, développement durable ne fonctionne pas, c'est une belle endormie, pour la réveiller, nous proposons que Monsieur le Maire en tire les conséquences et donc abandonne ainsi cette présidence au profit de son vice-président. De même, nous suggérons alors que cette vice-présidence soit confiée à un membre de l'opposition.
- Monsieur le Maire, vous avez le pouvoir de faire vivre Le Bugue, ne le négligez pas !

POUR GROUPE OPPOSITION : LE BUGUE VOTRE AVENIR (Alain Révolte et Maryvonne Piques)

Nous sommes heureux de voir que les travaux de la nouvelle gendarmerie et des huit logements annexes ont commencé dans les derniers mois de l'année 2021 et qu'ils avancent bien. Ce projet lancé par la municipalité précédente nous tient particulièrement à cœur. Il permet d'offrir de meilleures conditions de travail aux gendarmes du Canton au profit de la population et d'installer durablement des familles avec des enfants qui iront à l'école au Bugue, renforçant ainsi nos établissements scolaires et leur pérennité.

Nous devons souligner que nous avons été associés à la mise en place de l'opération de stérilisation des chats errants, la municipalité tirant ainsi partie des liens et du réseau existant de soutien aux associations qui s'occupent des animaux sur le territoire du Bugue depuis des années. La cause animale est un sujet que nous soutenons depuis longtemps et sa défense passe par le respect de la vie dans des conditions acceptables pour tous.

Nous avons également été associés à l'organisation de l'accueil des habitants de Marckolsheim dans le cadre du jumelage, qui est un des temps forts de la vie locale. De nouveaux hébergeants buguois se sont manifestés, ce qui permet de renouveler les liens entre nos deux communes et de renforcer ce jumelage qui est le fruit de l'histoire et la volonté de la maintenir vivante.

Mais nous regrettons profondément :

- que certaines commissions ne se réunissent pas régulièrement.
- que nous soyons très souvent mis devant le fait accompli pour les décisions prises sans réelle possibilité de discussion ou de proposition.
- qu'en ce qui concerne les ordures ménagères, le porte à porte dans le centre bourg ne soit pas maintenu.

20
TERRE
DE JEUX
24

DORDOGNE-PÉRIGORD

VILLAGE



TERRE DE JEUX 2024



LE BUGUE

PLACE DE LA VÈZÈRE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022 de 10h00 à 17h00

**ACTIVITÉS GRATUITES
ET OUVERTES À TOUS**

Une vingtaine d'ateliers
d'initiation et de
découverte aux activités
sportives olympiques,
paralympiques, de loisirs
et de pleine nature.

Conception : Vincent Perez / CD24

Flashez ce
QR CODE



Renseignements :

Direction des sports
et de la jeunesse
05 53 02 02 80
cd24.sport@dordogne.fr



**Dordogne
PÉRIGORD**
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr



Directeur de la Publication : Serge LEONIDAS

Equipe de rédaction : Danièle GOUAUD, Yolande GENESTE, Jean-Luc COUDEYRAT, Jacques VINCIGUERRA, Joëlle VIGNAL et la collaboration de l'équipe municipale.

Conception, réalisation et impression : Imprimerie du BUGUE - Crédits photos : Mairie du BUGUE